

VERS LE LABEL
pays d'art
et d'histoire

AURAY
QUIBERON
TERRE
ATLANTIQUE

Épatant
Patrimoine !

Guide

du contributeur

IDENTIFIEZ
VOTRE PATRIMOINE :
LES CARACTÉRISTIQUES
DU PATRIMOINE BÂTI



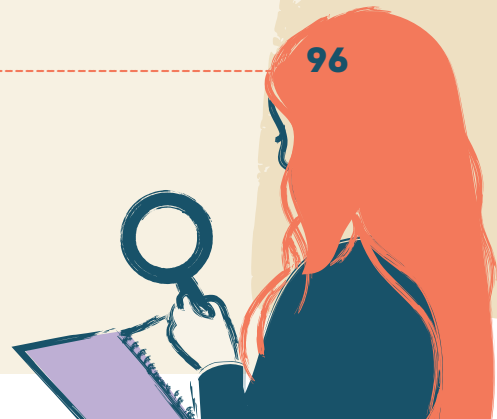
sommaire

I INTRODUCTION	3
I CONSEILS PRATIQUES	4
Le « kit de survie » du contributeur.....	6
La notice de recensement	10
I LES GRANDES TYPOLOGIES	20
L'habitat.....	22
L'architecture publique	38
L'architecture religieuse.....	41
L'architecture militaire	47
L'architecture monumentale commémorative, funéraire et votive.....	49
L'architecture artisanale et industrielle.....	50
Le patrimoine maritime.....	54
Le patrimoine mégalithique.....	56
Le génie civil: le transport	58

VOCABULAIRE ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES POUR DÉCRIRE UN ÉDIFICE OU UN ÉDICULE	62
--	-----------

Les matériaux	64
Description de la vue d'ensemble	70
Description de la toiture	74
Description des baies.....	77
Description des encadrements de baies	82
Description d'autres éléments	86
Description de l'intérieur	89
Exemples d'architectes et d'entrepreneurs sur le territoire aux XIX ^e et XX ^e siècles.....	92

I BIBLIOGRAPHIE	96
------------------------------	-----------



LA CANDIDATURE AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

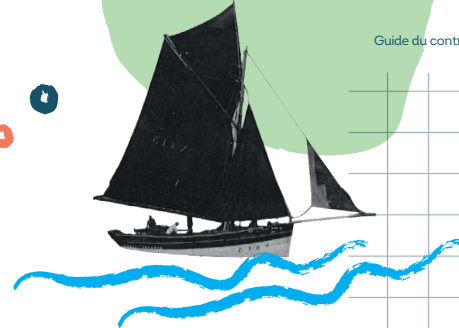
Depuis le 24 juin 2022, la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique est candidate au label Pays d'Art et d'Histoire attribué par le ministère de la Culture afin **d'identifier, de préserver et de valoriser** son patrimoine riche et varié, qu'il soit matériel ou immatériel, mobilier ou immobilier, culturel ou naturel.

Ce projet structurant et fédérateur pour le territoire a pour but de mettre les habitants et les acteurs locaux au cœur de l'initiative en les invitant à **contribuer à un Inventaire participatif** et en les sensibilisant à la qualité de leur patrimoine, de l'architecture et de leur cadre de vie.

ÉPATANT PATRIMOINE! UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE PARTICIPATIF À AQTA

En partenariat avec la Région Bretagne, Auray Quiberon Terre Atlantique lance un Inventaire du patrimoine culturel bâti et mobilier. Cette opération se déroulera en deux temps :

- **Un recensement exhaustif** des patrimoines bâtis et mobiliers sur tout le territoire, qui donnera lieu à des notices ;
- **Un approfondissement et une analyse de certains bâtiments** permettront d'enrichir ou créer des dossiers d'étude.



UN OUTIL AU SERVICE DES CONTRIBUTEURS

Sans être exhaustif, ce document a vocation à donner quelques éléments de référence du **vocabulaire de l'architecture**, pour vous aider, vous contributeurs, à bien identifier les caractéristiques du patrimoine. Cela permettra d'harmoniser les données recueillies disponibles via le portail régional www.patrimoine.bretagne.bzh.



conseils pratiques



I LE «KIT DE SURVIE» DU CONTRIBUTEUR ----- 6

Les ressources de l'Inventaire en ligne.....	6
Autres ressources.....	7
Des documents et ouvrages disponibles pour vos recherches	7
Se munir de ses outils.....	8
Prendre des photos	8
Travailler en duo ou en groupe.....	8
Se présenter et communiquer avec les propriétaires privés	9
Prendre des photos	8
Travailler en duo ou en groupe.....	8

I LA NOTICE DE RECENSEMENT ----- 10

L'outil en ligne.....	10
Désignation	12
Historique.....	14
Localisation	15
Le géo-référencement.....	16
Description.....	17
Propriétaires	17
Prises de vues	17
Observations.....	18
Spécifique	18
Un ensemble = une notice de recensement	19

Le "Kit de survie" du contributeur

BIEN SE PRÉPARER AVANT D'ALLER SUR LE TERRAIN

Avant de commencer et pour travailler en complémentarité avec l'existant, il est important de consulter les ressources à votre disposition, aussi bien sur Internet que dans les centres de documentation et les médiathèques.

LES RESSOURCES DE L'INVENTAIRE EN LIGNE

- Des ressources de l'Inventaire du patrimoine existants sur lesquels s'appuyer et à enrichir, toutes accessibles sur www.patrimoine.bretagne.bzh/, et www.kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/# (dossiers d'étude et notices de recensement)

- La photothèque www.phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/
- Des fonds de plans et couches cartographiques actuels et anciens à consulter: www.geoportail.gouv.fr/carte et/ou www.cms.geobretagne.fr/
- Le cadastre actuel: www.cadastre.gouv.fr
- Les plans cadastraux anciens, indispensables pour bien renseigner la notice (également en mairie): www.rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastres
- Le thésaurus de la désignation des architectures et des espaces aménagés définissant le vocabulaire à employer dans le cadre de l'Inventaire, à télécharger sur le site du Ministère de la Culture: www.culture.gouv.fr/content/download/100232/file/thesaurus_architecture_2013.pdf?inLanguage=fr-FR
 - Sous la forme de carte heuristique: www.mindomo.com/fr/mindmap/vocabulaire-architecture-9b443584d5b64555ba271be883717577

- Le thésaurus de la désignation des objets mobiliers: www.culture.gouv.fr/content/download/100231/file/thesaurus_objets_mobiliers_2014%281%29.pdf?inLanguage=fre-FR
 - Sous la forme de carte heuristique: www.mindomo.com/fr/mindmap/vocabulaire-objets-be91192106ae41978118b43953e837d5

AUTRES RESSOURCES

- La plateforme « POP » du Ministère de la Culture présentant les bases de données Mémoire (photographies), Mérimée (architecture, surtout les édifices protégés au titre des monuments historiques) ou encore Palissy (mobilier): www.pop.culture.gouv.fr/
- Bretania, le portail des cultures de Bretagne proposant des documents culturels et patrimoniaux numérisés www.bretania.fr/exploitation/

DES DOCUMENTS ET OUVRAGES DISPONIBLES POUR VOS RECHERCHES

- Aux Archives Départementales du Morbihan www.patrimoines-archives.morbihan.fr/
 - Séries: 3P (cadastre ancien) / 9Fi (cartes postales anciennes)
- Au centre de documentation de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne, en consultation et sur rendez-vous (dossiers de pré-inventaires non numérisés des communes du territoire, ouvrages et revues spécialisés...)
- A usein du réseau des Médiathèques Terre Atlantique, consultez ou empruntez des ouvrages sur le patrimoine local: www.mediathèques-terre-atlantique.fr/
- À la médiathèque de Vannes (Palais des Arts) et à l'Institut Culturel de Bretagne de Vannes, consultez des ouvrages sur le patrimoine local.



SE MUNIR DE SES OUTILS

- Votre smartphone ou tablette (sous Android) pour vous connecter sur l'application de l'Inventaire, relever les coordonnées GPS, ou encore prendre des photos si vous n'avez pas d'appareil photo.
- Des fiches de recensement remises lors des formations, au format papier, si vous préférez ce support pour la prise de notes.
- Un plan du cadastre actuel imprimé des secteurs observés, voire, si possible, un plan de cadastre ancien.

PRENDRE DES PHOTOS / PRISES DE VUES

La qualité des images est primordiale : les photos doivent être déposées en **format JPEG et peser entre 2 et 8 mégas**. Elles doivent être **nettes, non pixélisées** (attention au zoom trop important ou aux contre-jours...) et **cadrées** afin de prendre l'ensemble de l'ouvrage décrit. Vous n'êtes pas limité en nombre de prises de vues, mais seules les 5 premières s'afficheront sur les notices diffusées depuis www.kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/#

TRAVAILLER EN DUO OU EN GROUPE

Cela permet à chacun de se dévoiler en fonction de ses connaissances et de ses appétences, d'être complémentaires (saisie sur l'outil numérique, photographie, plan/cadastre, description de l'architecture, connaissance des habitants, etc.).

SE PRÉSENTER ET COMMUNIQUER AVEC LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Pour recenser l'édifice ou l'édicule, il est indispensable d'en faire le tour complet. S'il est privé :

- Portez votre badge du contributeur de l'Inventaire du patrimoine.
- Emportez toujours l'attestation signée par le Président de la Communauté de Communes et le flyer « Épatant patrimoine » (à montrer aux propriétaires privés si nécessaire pour authentifier la démarche).
- Prévoyez la fiche d'autorisation de prises de vues pour les propriétaires privés, si vous prenez des photos en dehors de la voie publique (intérieur et extérieur).



A++ention !

Pour rappel, si vous devez pénétrer dans un espace privé, vous devez recueillir au préalable l'autorisation du/des propriétaire(s).

Toutefois, tout ce qui est visible à hauteur d'homme depuis la voie publique ne demande pas d'autorisation particulière.

Concernant les photos, vous ne devez pas :

- vous mettre sur la pointe des pieds, ou tendre les bras en l'air au dessus d'une clôture
- profiter d'un portail occultant ouvert
- faire apparaître une ou des personnes (propriétaires, habitants, passants...)
- faire apparaître des plaques d'immatriculation de véhicules complètes.

Si les propriétaires vous opposent un refus, **n'insistez pas** et contactez le service Culture et Patrimoine pour le signaler.

La notice de recensement

L'étude de terrain vise à recenser de façon exhaustive le patrimoine bâti et mobilier sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique jusqu'aux années 1970.

Certaines informations doivent être obligatoirement renseignées et selon un vocabulaire précis (listé dans les thésauri précités en page 6) afin de pouvoir interroger par la suite les bases de données. L'utilisation de l'outil en ligne de la Région Bretagne permet de disposer de listes déroulantes et donc conformes au vocabulaire normé.

D'autres informations demandées sont spécifiques à l'opération menée par AQTA et certaines, comme les commentaires, sont en texte libre.

Vous pouvez vous référer au manuel accessible sur https://www.auray-quiberon.fr/fileadmin/images/06_Culture/TUTO_outil_de_recensement_region_bretagne.pdf pour remplir votre notice de recensement sur l'application numérique.



remarque

Le recensement prend également en compte des éléments en ruine ou dissimulés par la végétation, voire disparus s'il existe un document à ce sujet.



L'OUTIL EN LIGNE

Pour compléter une notice, munissez-vous de votre identifiant, de votre mot de passe et connectez-vous avec votre ordinateur, tablette ou smartphone sur <http://recensement-patrimoine.bretagne.bzh> (ou via l'application mobile).

Vous avez un doute ? Si vous n'êtes pas sûr d'une information, indiquez-le dans le champ « commentaires » pour que cela soit vu par le relecteur du service Culture et Patrimoine, accompagné par le service de l'Inventaire du patrimoine de la Région Bretagne.

Pour télécharger l'application sur une tablette ou un smartphone (sous Android obligatoirement), cliquez sur l'icône verte sous le champ « mot de passe » afin de l'installer.

Lorsque vous êtes identifié, vous pouvez choisir de créer une nouvelle notice, depuis votre smartphone, votre tablette ou depuis l'interface web, en cliquant sur l'onglet «Ajouter» (onglet bleu situé en haut à droite).

La notice présente 8 onglets. Les 7 premiers sont communs à l'ensemble des opérations de recensement en cours ou achevées. Le 8^e est dit « spécifique » et utilisé (ou pas) selon les objectifs décrits dans le cahier des clauses scientifiques et techniques.



Pensez à enregistrer après le remplissage d'un onglet.



Sur cette notice, les champs marqués par une étoile rouge* sont des champs à saisir obligatoirement, les autres sont facultatifs. Vous ne pourrez enregistrer votre notice qu'après les avoir complétés.

Pour mémoire: lorsque vous créez une notice, utilisez les menus déroulants qui s'affichent lorsque vous tapez les premières lettres du mot dans les champs à compléter. Veillez à consulter les thesauri de l'architecture et du mobilier afin d'employer la bonne terminologie et limiter les erreurs.

EXEMPLE

Une croix monumentale (croix de chemin, de cimetière ou de mission) est une architecture, une « croix » est un objet mobilier.

Espace de Travail Région Bretagne - Ajouter - Rechercher...

Enregistrer Enregistrer et fermer Annuler

Désignation Historique Localisation Description Propriétaires Prises de vues Observations Spécifique

★ Dénominations

★ Titre

★ Opération

★ Commune

Destination(s) actuelles(s)

Sélection pour étude ?

★ Auteur

Pré-validation ?

croix

croix
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte catholique > o...

boîte de croix
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte catholique > b...

chemin de croix
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte catholique > o...

croix d'autel
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte catholique > o...

croix d'autel orthodoxe
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte orthodoxe

croix d'épiphanie
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte orthodoxe

croix de baptême orthodoxe
sous : OBJET RELIGIEUX > objet du culte orthodoxe

croix de chemin
sous : MOBILIER MONUMENTAL OU DE L'ESPACE EX

Résultats suivants >

DÉSIGNATION

*Dénomination (la fonction initiale)

Renseigner la **fonction d'origine** de l'élément à l'époque de sa création et non sa fonction actuelle (exemples: Maison / Ferme / Moulin / Croix de chemin).

*Titre

C'est le premier élément qui apparaît sur la notice et permet de **qualifier l'objet de manière précise**. Il peut alors reprendre la fonction précédente ou l'appellation commune de l'élément par exemple.

Exemples

« Ancien lavoir » ou « ancien couvent devenu musée » s'il a une nouvelle fonction. Digue du port de la Grande Vache dite « Deloen de la Grande Vache ».

Attention !

Les fermes sont considérées comme des « ensembles » : 1 notice pour 1 ferme avec ses bâtiments d'habitation et d'exploitation. Les dépendances nécessaires à l'exploitation agricole (puits, étable, grange, porcherie) sont à indiquer dans le champ spécifique « Partie(s) constituante(s) ». Même chose pour les lotissements : 1 notice pour 1 lotissement.

En cas de présence de bâtis singuliers, ces derniers peuvent faire l'objet d'une fiche de recensement complémentaire.

*Opération

Ce champ permet de rattacher la notice ou le dossier à l'opération d'**Inventaire du patrimoine d'Auray Quiberon Terre Atlantique**. Il est automatiquement saisi dès lors que vous créez et enregistrez votre première notice.

*Commune

Renseigner la commune où se trouve l'œuvre étudiée.

Destination actuelle (fonction actuelle)

Désigne l'**usage actuel** de l'élément recensé. Il n'est à remplir que si un changement de l'utilisation d'origine est observé.

*Auteur

Le champ est généré automatiquement avec votre authentification lors de votre connexion (nom et prénom).

Pré-validation

Indiquer « Oui » lorsque la notice est prête pour être relue et publiée.



Vous ne pourrez plus la modifier ensuite !

Sélection pour étude

Si vous avez un patrimoine remarquable, singulier ou représentatif, vous pouvez cocher la case « Oui ».

Si plusieurs fonctions se sont succédées ou sont associées, la notice porte plusieurs dénominations.

- Simultanée (exemple: mairie; école) ou successive (exemple: ferme, maison d'habitation).

S'il n'existe pas de terme pour désigner la fonction de l'œuvre étudiée, il faut utiliser:

- un terme **équivalent**. Le terme exact sera alors précisé dans le champ [Titre] (exemple: pour recenser les lavoirs de chanvre dits « kanndi » en breton, il faudra se référer au terme générique de « lavoirs » en [Dénomination])
- le plus proche terme **parent** (exemple: pour un « moulin à marée », sélectionner « moulin » dans le champ [Dénomination] et préciser dans le champ [Titre] « moulin à marée ».)

Si la fonction n'a pas pu être déterminée, il est possible d'indiquer « ensemble/ édifice/ édicule à fonction non identifiée » dans le champ [Dénomination].

HISTORIQUE

Sont indiqués dans cet onglet tous les renseignements liés à la **datation de l'ouvrage ou de l'objet**. Dater les différents éléments permet de retracer la transformation ou atteste de la disparition amorcée d'un style, d'un type.

Pour des raisons de compatibilité avec la gestion des données numériques, **les siècles sont toujours exprimés en chiffres arabes** (ex: 12^e et non XII^e siècle).

***Datation(s) principale(s)** **(menu déroulant)**

Correspondant à la période de création ou de transformation(s) structurelle(s)

EXEMPLE

Si le corps d'une ferme a été construit en 1832, mais que des dépendances ont été ajoutées en 1900, il faut retenir les deux temps de la construction: « 2^e quart du 19^e » dans un premier temps, puis toujours dans le même champ [datations principales], « limite 19^e et 20^e siècle ».

majeure(s), elle s'exprime par siècle, demi-siècle ou quart de siècle. La limite ou le milieu d'un siècle peuvent également être précisés.

Datation(s) secondaire(s) **(menu déroulant)**

Indiquer la ou les dates de remaniements ou d'extensions.

Exemple : si cette même ferme construite au 19^e a fait l'objet de rénovations en 1994, on retiendra « 4^e quart du 20^e » dans le champ [datation secondaire].

Date(s) portée(s)

Inscrire dans ce champ la ou les date(s) inscrite(s) sur l'ouvrage (linteau, mur...).

Inscription(s)

Indiquer les éventuelles inscriptions figurant sur l'ouvrage dans ce champ (nom du propriétaire, de la maison, d'un ou d'une sainte...).

LOCALISATION

Si vous utilisez la fiche papier sur le terrain, il faut renseigner:

- L'adresse: indiquer dans ce champ l'adresse précise (numéro, rue).
- Le lieu-dit (s'il y a lieu)
- Les coordonnées GPS «x» et «y», le cas échéant (pour un édicule non cadastré par exemple) ou localiser sur le cadastre imprimé.

Si vous utilisez l'application de la Région Bretagne:

Ces deux champs sont complétés automatiquement dès la saisie des coordonnées GPS ou si la notice est éditée sur place (pensez à activer votre GPS). Il faut cependant vérifier l'adresse à l'issue de la saisie.

Attention

L'outil enregistre automatiquement les coordonnées «x» et «y» au plus près du relais GPS qui correspond à l'endroit où vous enregistrez la notice. Si vous modifiez la fiche à un autre endroit, les coordonnées seront erronées (pensez à les entrer manuellement dans ce cas de figure).

Exemple

Localiser un édifice (cadastré)

Cliquer 1 fois sur l'édifice

Et toujours vérifier l'adresse indiquée automatiquement en allant sur [A]

Communes :
Q, Saint-Philbert (56)

Code Insee :
56233

Adresse :
n°X, rue XXX

Lieu-dit :

LE GÉO-RÉFÉRENCEMENT

Le choix des géométries est déterminant dans l'exploitation et la cohérence des données produites. Avant de choisir l'une d'entre elles, vérifiez si le cadastre moderne que vous utilisez (bâti ou parcellaire) est bien calé ; sinon privilégiez la fonction « dessiner un bâtiment » sur un fond de plan « photographie aérienne ».

Pour geo-référencer un élément patrimonial - opération qui consiste à attribuer des coordonnées cartographiques à un thème à l'aide de points de calage - vous pouvez utiliser 3 types de géométries: **le point, la ligne et le polygone.**



remarque

Pour vous aider à choisir les bonnes options de géo-référencement et d'affichages de fonds de plans, pensez à consulter le tutoriel de l'outil de recensement de la Région Bretagne ([lien en page 10](#)).



- Le point** ou « ponctuel » pour l'ensemble des « édicules » - éléments non dessinés sur le cadastre, de type four [à...], polissoir, travail à ferrer, cabine de bain, mire, plongeur, poste d'affût, table d'orientation, tour d'observation, abri d'horloge, banc public, horloge publique, remise de matériel d'incendie, poids public, gibet, mirador, pilori, calvaire monumental, croix monumentale, fontaine de dévotion, grotte de Lourdes, oratoire, reposoir, borne...
- La ligne** ou « linéaire » appliquée à l'ensemble des « réseaux », comme les rues, chemins, canaux, cours d'eau, murs, fortifications d'agglomération...
- Le polygone** ou « surfacique » pour tous les autres ensembles (lotissement, quartier, ensemble culturel...) ou édifices individuels (maison, fournil, mairie, école...) ayant leurs limites d'emprise dessinées sur le cadastre (sauf pour les constructions « détruites »)

DESCRIPTION

Matériau(x) du gros œuvre et mise en œuvre

Indiquer les matériaux utilisés pour la construction des murs (cf. page 64) et le type de mise en œuvre (cf. page 69).

Matériau(x) de la couverture

Indiquer les matériaux de construction utilisés pour la toiture (cf. page 68).

État de conservation

Préciser :

- Si l'ouvrage est en mauvais, moyen ou bon état (ou si c'est inégal selon les parties) ;
- Si l'ouvrage est désaffecté, menacé, détruit, envahi par la végétation ou à l'état de vestiges ;
- S'il a été restauré (remanié ou reconstruit à l'identique).



1



remarque

La première photo enregistrée est celle qui apparaît comme significative sur la notice (ne pas mettre de plan de cadastre ancien ou une dépendance par exemple).



Vous pouvez choisir l'ordre de présentation.

PROPRIÉTAIRES

Renseigner la date de rencontre ainsi que le statut de l'ouvrage :

- Propriété privée (personne privée, personne morale, association, organisme professionnel, société privée)
- Propriété publique (État, pays étranger, région, département, commune)
- D'un établissement public (établissement public de l'État, régional, départemental, communal)
- Commun de village

PRISES DE VUES

Ajouter les photos de l'ouvrage en précisant la date de prise de vue (pour rappel, au format JPEG et entre 2 Mo et 8 Mo). Si possible, renommer la photo (ex : façade sud).

OBSERVATIONS

Cet onglet vous permet de donner des éléments de description de l'ouvrage (détails d'architecture, éléments de contexte...). Dans la mesure du possible, allez du général au particulier, de haut (toiture) en bas (murs, baies, décors...), du logis aux dépendances. Vous pouvez également indiquer si un dossier d'Inventaire existe déjà. Il est possible d'ajouter dans cette partie les informations recueillies relatives à l'histoire de l'ouvrage/du lieu (anecdotes, tradition...). Des documents sous format PDF ou audio (MP3/MP4), ainsi que des liens vers d'autres sites internet, peuvent également être ajoutés.

SPÉCIFIQUE

Contexte paysager

Quelques exemples: urbain, bourg, écart, agricole, rural, maritime, bocager, remembré, arboré...

Association partenaire du projet

Le cas échéant, le contributeur peut remplir le nom de l'association à laquelle il appartient.

« Partie(s) constituante(s) »

Cette rubrique vous permet d'indiquer les dépendances liées au bâtiment principal (étable, grange, cellier, puits...).

« Qualité patrimoniale »

Cette rubrique vous permet d'indiquer si l'édifice ou l'édicule observé est « représentatif », « remarquable », « exceptionnel » (si ce n'est pas le cas, ne rien mettre).

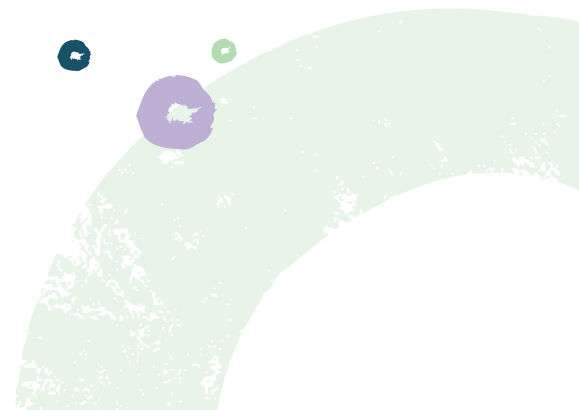
UN ENSEMBLE = UNE NOTICE DE RECENSEMENT

Il convient de prendre en compte les bâtiments dans leur ensemble. En effet, on parle « d'ensemble » lorsque plusieurs bâtiments ont un lien entre eux et sont inventoriés, généralement, sur une seule notice.

Exemple: un logis et ses dépendances seront traités dans une seule notice.

Des exceptions ?

Si les édifices ou édicules sont trop éloignés géographiquement de l'édifice auquel ils sont rattachés, il faut dans ce cas créer une notice pour chaque élément et préciser le lien entre eux dans l'onglet [Observations] « Commentaires ».



LES grandes TYPOLOGIES



llllll
llllllll
llllllllll
llllll
llllllllll
llllllll



I L'HABITAT	22	I L'ARCHITECTURE MILITAIRE	47
Les châteaux et manoirs	22	I L'ARCHITECTURE MONUMENTALE COMMÉMORATIVE, FUNÉRAIRE ET VOTIVE	49
Les fermes	23	I L'ARCHITECTURE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE	50
Les maisons	29	Les moulins	50
Les immeubles	35	Les usines	51
Les hôtels de voyageurs	35	Les marais salants	53
Les clôtures	35	I LE PATRIMOINE MARITIME	54
Les édicules situés dans les communs : lavoirs et fontaines	36	Les ports et digues	54
I L'ARCHITECTURE PUBLIQUE	38	Les cales	54
Les écoles	38	Les phares	55
Les mairies et hôtels de ville	39	Les sémaphores	55
Exemples d'architecture de culture, recherche, sport ou loisir	39	Les chantiers navals / chantiers ostréicoles	55
Les hôpitaux et maisons de retraite	40	I LE PATRIMOINE MÉGALITHIQUE	56
I L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE	41	Les tumulus	56
Les différents édifices ou édicules	41	Les dolmens	57
Grandes typologies et repères historiques	43	Les menhirs et alignements	57
Description de l'édifice : quelques éléments de vocabulaire	46	I GÉNIE CIVIL : LE TRANSPORT	58
		Les gares	58
		Les ponts	59

L'habitat

LES CHÂTEAUX ET MANOIRS

Le **château** apparaît à l'époque féodale, souvent en lien avec des mottes primitives. Il a au départ une fonction défensive. Les châteaux en pierre commencent à se généraliser autour du XII^e siècle. Au Moyen-Âge, c'est une demeure seigneuriale ou royale, en général fortifiée et défendue par des douves. Par la suite, il s'agit d'une demeure de grande dimension liée à une vaste propriété et comprenant généralement parc, domaine forestier et dépendances, ainsi qu'une ferme située à l'écart.



© OTI Baie de Oulberghon / Alexandre Laimoureux

Château
de Keravéon,
Erdeven



REMARQUE

Il ne faut pas appeler « château » un manoir ou une simple maison de villégiature sans domaine agricole et/ ou forestier contemporain de sa construction.



© Bernard Blégné, Région Bretagne

Manoir
de Porth Kerrio,
Locoal-Mendon

Le manoir se développe à partir du XIV^e siècle. C'est une demeure à la tête d'un domaine agricole appartenant à un propriétaire de fief, noble ou non, ne possédant pas de droits seigneuriaux permettant d'élever un château muni de défenses importantes (tours, donjons...). Il comporte des parties agricoles plus ou moins étendues, liées au logis.



Ensemble « châteaux ou manoirs » :

- Le logis
- Les dépendances: cellier / grange / écurie / ferme / pigeonnier / mur d'enceinte ou clôture / douve / jardin...

Le Pigeonnier OU Colombier

Sous l'Ancien Régime, le pigeonnier est une prérogative seigneuriale (droit de fuie). On appelle « colombier » le bâtiment abritant les pigeons sur pied (exemple: colombier du manoir de Keraveon, Erdeven) et « pigeonnier » lorsqu'il est intégré dans le mur de la demeure sous forme de boullins (réserves maçonnées dans le mur d'environ 15 à 20 cm d'ouverture - en forme de «L» à l'intérieur).

LES FERMES

La ferme désigne l'habitation liée à une exploitation agricole. Au départ, toutes les fonctions sont réunies sous le même toit, avec des dépendances isolées dans la cour.

Fréquents sur le territoire, les logis et dépendances peuvent être disposés en alignements («ur steud tier» en breton).

Ensemble « ferme » :

- Le logis
- Les dépendances : grange / cellier ou cave / toit à porcs / four à pain / hangar / écurie ou étable / puits / niche à chien maçonnée



Ferme de Kervily, logis mixte à deux portes, Locoat-Mendon,

© Bernard Bégné, Région Bretagne

LE LOGIS MIXTE

Héritage des anciennes formes médiévales d'habitat vernaculaire, le logis mixte réunit hommes, bêtes et récoltes sous un même toit.

Au rez-de-chaussée, ce logis peut disposer d'une séparation entre l'espace de vie des hommes et le bétail.



Logis mixte à porte unique du XVII^e siècle, ferme de Saint-Dégan, Bre'h

Les récoltes sont entreposées dans les greniers aménagés dans les combles ou au rez-de-chaussée. Ces parties de l'habitat sont accessibles par une échelle ou un escalier.

Cet escalier peut être intérieur ou extérieur. En extérieur, il monte alors le long du mur de façade ou perpendiculairement à cette dernière et dessert le grenier ou un étage réservé à l'habitation (sans balustrade ni rambarde, fréquent du XVI^e au XVIII^e siècle).

LE LOGIS INDÉPENDANT

Il s'agit d'un logis destiné au logement et séparé des dépendances.

À pièce unique

Dit « pen-ty », habitat disposant d'une seule pièce de vie ne dépassant pas 35-40 m² au sol, avec un grenier dans les combles pouvant être accessible par un escalier extérieur (rare). Il dispose d'une porte et d'une fenêtre (dans certains cas, seulement d'une porte). Il s'agit des maisons d'ouvriers ou de marins.

On parle parfois de « loge » pour décrire un logis à pièce unique avec une cheminée et un toit à une pente. Il s'agit d'un logis pauvre, la toiture à une pente étant la moins chère à réaliser.



Ferme « pen-ty » sans fenêtre, Penester, Etel





Logis double,
ferme
de Kergonvo,
Ploemel, 1645

© Bernard Bégné, Région Bretagne

Le logis à pièce unique pouvait également disposer d'un cellier (fréquent sur les maisons de pêcheurs) ou être double (2 logis uniques jumelés mais qui ne communiquent pas).

À étage

Logis à plan massé = 1 pièce par niveau

Logis à plan allongé = plusieurs pièces par niveau.

Les logis à trois travées ou type ternaire (à façade symétrique) apparaissent à la fin du XVII^e siècle et sont fréquents aux XIX^e et XX^e siècles. Ils peuvent également disposer de quatre ou cinq travées.

LES DÉPENDANCES

Les dépendances sont les constructions accessoires au bâtiment principal/ logis, sans communication intérieure avec ce dernier, à l'exception de l'étable en alignement (lien avec le cheptel précieux). Elles peuvent être séparées ou accolées au logis (souvent placées dans l'alignement).

Ferme
du Brangolo,
Landévant,
XIX^e siècle



© Catherine Toréac, Région Bretagne



© Bernard Bégné, Région Bretagne

Ferme de Séludium, grange, Landévant, fin du XVIII^e siècle - début du XIX^e siècle

Ferme, Kerbotspern, Locoal-Mendon. Cellier construit à l'est de la cour, XVIII^e siècle.

La grange

Initialement prévue pour entreposer les récoltes de foin et la paille, la grange a perdu cet usage pour abriter pressoirs et charrettes. Ainsi, la grange dite «morbihannaise» dispose d'une grande porte charretière en pignon. Souvent isolée, elle est parfois intégrée dans l'alignement du logis-dépendance.

L'écurie / l'étable

Bâtiment dédié aux animaux, il peut être accolé au logis (en alignement ou en «L») ou séparé.



©Judith Tanguy-Schröer. Inventaire général, ADAGP

On parle d'écurie lorsqu'il s'agit d'un abri pour chevaux de selle ou d'attelage et d'étable pour un abri à bestiaux, avec une distinction pour les étables à chevaux (chevaux de trait) ou les étables à vaches.

La cave ou le cellier

Ce bâtiment se caractérise par l'absence ou la petitesse des fenêtres.

Le hangar, la remise agricole / à bateau

Le hangar est un abri ouvert à usages divers formé seulement d'un toit et de piliers verticaux.

La remise agricole est un local où l'on abrite les véhicules et l'outillage agricoles. On parle de remise à bateau lorsqu'il s'agit de bateaux. Il peut être constitué de deux ou trois murs avec un côté ouvert soutenu par des piliers.

Au XX^e siècle, il s'agit de grands espaces ouverts à piliers de bois supportant une toiture en tôle ou fibrociment.

Puits, ferme de Saint-Dégan, Brech



Le Puits

Sa structure peut être circulaire ou carrée (plus récente). Il peut être constitué d'une margelle sur laquelle repose une superstructure composée de deux montants (parfois moulurés) et soutenant un linteau.

On appelle le puits ci-contre un « puits morbihannais », même s'il est caractéristique de l'ouest du Morbihan et du Finistère Sud. On dit que les boules qui ornent le linteau en granite du puits désignaient le nombre de foyers qui avaient le droit de puisage.





©AQIA

Auge-abreuvoir,
Kertud,
Locmariaquer

L'auge - abreuvoir

Objet permettant aux animaux de la ferme de s'abreuver. Elle est souvent aujourd'hui utilisée comme élément décoratif. À signaler dans l'onglet [Observations].

Four à pain

Ouvrage dans lequel on fait cuire le pain et la pâtisserie. Il peut être isolé ou accolé en pignon.



©AQIA

Four accolé
en pignon,
27 rue de Bodavel,
Camors

Toit à porc,
Grand Bodeven,
Locoal-Mendon



© Judith Tanguy-Schroer, Inventaire général

Les toits à porcs

Il s'agit d'abris de petite taille destinés à abriter un ou deux porcs. Bien souvent écartés du logis, les toits à porcs peuvent avoir une forme circulaire (rares mais attestés dans l'ouest du Morbihan).



©AQIA

Niche à chiens,
ferme de Kertud,
Locmariaquer

Les niches à chiens maçonnées

Très fréquentes dans le Morbihan, les niches à chiens peuvent être parfois insérées dans la maçonnerie; elles sont rarement indépendantes.



LES MAISONS

À la différence des fermes, les maisons sont des édifices à usage d'habitation exclusivement.

En milieu urbanisé, elles sont fréquemment construites en alignement de la rue. Le rez-de-chaussée est souvent surmonté d'un ou deux étages et de combles aménagés. Les baies peuvent être symétriques (ce n'est pas le cas dans les maisons anciennes). Elles s'accompagnent souvent d'un jardin et/ou d'une cour sur rue.

LE LOGIS À PIÈCE UNIQUE



©Claudie Herbaut. Inventaire général ADAGP

Maison de pêcheur,
9 rue Amiral
Ronarch, Etel

Dans les espaces urbains, le rez-de-chaussée a souvent une vocation commerciale : la porte et la vitrine peuvent être sous un même arc.

LE LOGIS À DEUX PIÈCES SYMÉTRIQUES



©Claudie Herbaut. Inventaire général ADAGP

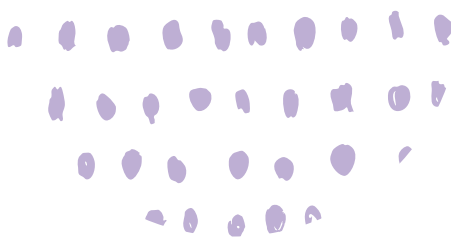
Maison, Manéguen,
Erdeven, 1930

LE LOGIS À DEUX TRAVÉES



Maison à deux travées,
2 rue de la Mairie, Etel

©Claudie Herbaut. Inventaire général ADAGP



LE LOGIS À ÉTAGE DE TYPE TERNAIRE (À 3 TRAVÉES)



Maison double.
Pen er Pont,
Erdeven

LE LOGIS DOUBLE

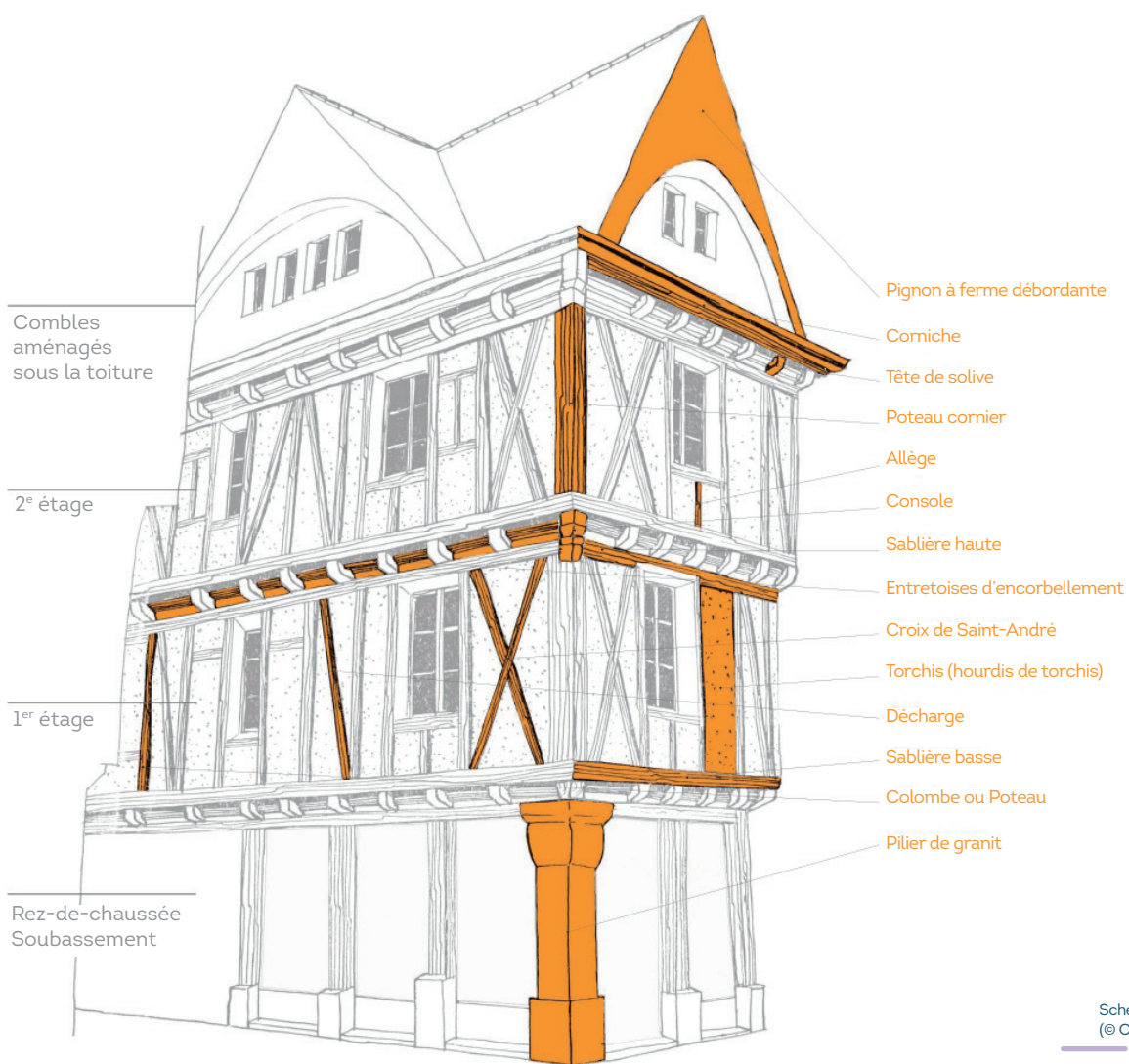


© Claudie Herbaut, Inventaire général, ADAGP

LE LOGIS EN REZ-DE-CHAUSSÉE

Il s'agit d'une maison dont les pièces de vie sont exclusivement situées au rez-de-chaussée.

Logis de type
ternaire, rue
Zénaïde Fleuriot,
Locmariaquer



La maison à pan de bois

Il s'agit d'une maison faite de murs en charpente, avec un remplissage soit en torchis, soit en brique, soit en plâtre, que l'on appelle hourdis.

Elle est souvent mixte avec :

- Un soubassement en pierre et un mur en pierre placé entre deux maisons, auquel est souvent intégrée la cheminée.
- Une ossature en bois (façades et pignons, cloisons, charpentes).
- Un remplissage des pans de bois en torchis (mélange de terre, d'argile et de paille séchée) recouvert à la chaux.

L'ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE OU URBAINE

Sur le plan architectural, la villégiature constitue un espace de liberté où l'éclectisme s'épanouit s'appuyant sur diverses sources d'inspiration (cottage anglais, villa rustique italienne, orientalisme, chalet suisse...).

Les courants architecturaux caractéristiques de la 2^e partie du XIX^e siècle



Maison dite
« Castel
Jeannette », 1913,
Ferdinand Menard
et Émile Le Bot,
avenue Wilson,
Auray.

Style art nouveau,
néo-gothique et
néo-normand.

L'Art Nouveau

Se caractérise par des formes arrondies, asymétriques qui reproduisent les mouvements de la nature. Il est tardif en Bretagne et assez peu répandu, sauf sur la côte.



Maison dite
« Villa Ker Lois »,
1928, 31 avenue
de Port an Dro,
Carnac

Le style néo-normand ou anglo-normand

Il se caractérise par une structure à pan de bois traditionnelle ou faux pan de bois, avec des matériaux modernes, une dissymétrie (complexité des volumes et des toitures), des volumes en saillie (tourselles, bow-window, pignon en retour...), un faux L ou encore une avancée à pignon. L'intérieur est organisé selon les normes hiérarchiques du logement bourgeois.





Maison Art déco,
33 rue du port,
Auray

La période de l'entre-deux-guerres

Les années 1920: le style Art Déco

Cette période est caractérisée par l'inventivité, la présence de rythmes, de couleurs, d'ornementations inspirées des arbres, des fleurs, des insectes ou encore des animaux, et qui introduisent du sensible dans le décor quotidien.

Maison dite
« Villa Maury »,
1948, inspirée
du style paquebot,
architectes
Quémard et Mélis,
34 boulevard
de la plage,
Carnac

Les années 1930: le style paquebot

Il s'agit d'une branche tardive épurée des styles Bauhaus, Neues Bauen, architecture moderne et Art déco d'entre-deux-guerres. Ce courant est à son apogée vers 1937. Certains éléments sont empruntés à l'univers nautique.

Ce style accentue les formes courbes et incurvées, les longues lignes horizontales, introduit des fenêtres en forme de hublot et des fenêtres larges à linteau droit, des bow-window, des garde-corps en ferronnerie et utilise majoritairement le béton et les formes géométriques.



Les années 1930 -1940 : le style néo-basque

Les villas élevées entre 1930 et 1940 sont de type néo-basque à grands pignons sur rue, faux pan de bois et surtout toiture dissymétrique, dont la diffusion à l'échelle locale (Pays basque) a débuté vers 1905. L'engouement pour ce type régionaliste apparaît vers 1930 avec la particularité d'y introduire le critère « breton » : le granite.



Maison néo-basque dite « La Majorie », boulevard de Légénèse, Carnac

Les années 1960-1970

Le style néo-breton

Ce style est caractérisé par une construction en parpaing, l'utilisation de parements et encadrements des baies en pierres brutes en granite éclaté, des pignons découverts, des maisons à avancée, des portes en plein cintre et des enduits peints en blanc.



Maison néo-bretonne, 14 place Dariorigum, Locmariaquer



Immeuble
du Parco Pointer,
3 rue Georges
Pompidou, Auray

LES IMMEUBLES

Il s'agit de demeures divisées à la construction en appartements pour plusieurs particuliers.



Menhirs dans
un muret
en pierre sèche,
Carnac

Le Grand hôtel,
boulevard
de la Plage,
Carnac (Frères
Jamet, 1903)

LES HÔTELS DE VOYAGEURS

Édifice commercial destiné à loger des voyageurs, il peut comprendre un restaurant.

LES CLÔTURES

La clôture divise ou délimite un espace et fait obstacle au passage (réservé aux édifices civils).

C'est un enjeu majeur en termes d'urbanisme, de relations entre espaces privés et espaces publics, de vivre ensemble et de conservation du patrimoine; cet ouvrage est essentiel pour tout ce qui est lié à la villégiature, l'espace urbain en général ainsi que dans l'espace rural.

Voici quelques exemples de types de clôtures pouvant être rencontrés:

- Le mur-bahut en pierre
- Le mur à claire-voie en bois ou béton moulé
- Les murets en pierre sèche

© Emile Heddebaut

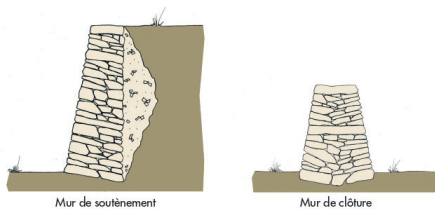




Menhirs dans un muret en pierre sèche, Carnac

Parfois, des mégalithes ont pu être réutilisés dans les murets en pierre sèche ou bien servir d'appui/de base pour leur construction.

Schéma présentant les 2 typologies de murets en pierre sèche



Source : www.caue-finistere.fr/informer-sensibiliser/nos-publications/



Un édicule est un élément non dessiné sur le cadastre.

LES ÉDICULES SITUÉS DANS LES COMMUNS : LAVOIRS ET FONTAINES

LES FONTAINES (ÉDICULES)

Une fontaine est un aménagement d'une arrivée d'eau dans l'espace public, une cour, un jardin... Elle comprend généralement un bassin d'ornement ou fait partie du bassin.

Il faut faire attention à ne pas confondre avec **une fontaine de dévotion**, située à l'extérieur d'un édifice religieux et vouée à un culte particulier.

Lavoir de St-Jean et sa fontaine de dévotion, Camors





Fontaine
de dévotion
de St-Goal,
Camors

LES LAVOIRS (ÉDICULES)

Bassins ou aires aménagés le long d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau, couverts ou en plein air. Des pierres de battage sur lesquelles les lavandières lavaient le linge sont parfois conservées autour.

Les lavoirs peuvent être associés à des fontaines ou à des routoirs.



Lavoir
de Sainte-Barbe,
Plouharnel

L'architecture publique

Au cours de l'histoire, les bâtiments et les villes ont reflété les différents courants, les enjeux de la société et l'évolution des styles architecturaux.

LES ÉCOLES

De manière générale, une école est un établissement dans lequel est dispensé un enseignement collectif, général ou spécialisé.

On distingue :

- l'école **maternelle** (période après-guerre)
- l'école **primaire** (pouvait être autrefois divisée en deux sections : filles et garçons)
- l'école **secondaire** (collège, lycée, petit séminaire)

- l'école **professionnelle** (militaire, art, agriculture)
- le **groupe scolaire** (école maternelle et école primaire)

La notion d'architecture scolaire apparaît en tant que telle au début du XIX^e siècle, avec l'avènement des maisons d'école sous la loi Guizot du 28 juin 1833, l'apparition de guides de référence sur la construction des écoles (plans types), et surtout la loi de 1870 (Thiers) qui systématise la construction (beaucoup de plans écoles-mairies aux archives départementales).

Le début des années 1970 marque une nouvelle période où les architectes et les maîtres d'ouvrage cherchent à faire évoluer les pratiques par le bâti.



Hôtel de ville
d'Auray



LES MAIRIES ET HÔTELS DE VILLE

En 1789, la fonction communale est créée. Ces ouvrages relevant de commandes publiques, la plupart des mairies reflètent fortement les courants architecturaux de leur époque de construction.

On parle d'hôtel de ville dans une agglomération importante lorsque l'édifice ou une partie de l'édifice présente un caractère monumental.

Locaux techniques
de l'ENSVN, 1970-
1980, architecte
Yves Guillou, Saint-
Pierre-Quiberon



EXEMPLES D'ARCHITECTURE DE CULTURE, DE RECHERCHE, DE SPORT OU DE LOISIRS

LE COMPLEXE SPORTIF

Établissement regroupant plusieurs installations sportives

ÉTABLISSEMENT NAUTIQUE

Édifice et aménagements destinés à la pratique d'un sport nautique ou à la navigation de plaisance.



Centre
culturel Athéna.
Auray

CENTRE CULTUREL

Édifice public regroupant des salles destinées aux activités culturelles: il peut comprendre une salle de théâtre, de cinéma, de répétition, d'exposition, des ateliers, une bibliothèque, etc.

BIBLIOTHÈQUES

Édifice ou partie d'édifice réservé au rangement, au catalogage et à la consultation des livres, des périodiques et autres médias.



Résidence
de Porh-Ker.
Pluvigner

LES HÔPITAUX ET MAISONS DE RETRAITE

Hôpital

Établissement dans lequel sont associés des services de médecine et de chirurgie générale à des services relevant des principales spécialités médico-chirurgicales ainsi qu'à des laboratoires.

Maison de retraite / Hospice

Établissement public ou privé, médicalisé ou non, accueillant des personnes âgées en résidence. Pour les établissements du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, on parle plutôt « d'hospice ».



© Ville de Pluvigner

L'architecture religieuse

Le patrimoine religieux est omniprésent dans les paysages de Bretagne: église, chapelle, oratoire, presbytère, calvaire monumental, croix monumentale, patrimoine funéraire...

LES DIFFÉRENTS ÉDIFICES OU ÉDICULES

Ensemble « église / chapelle » :

- L'édifice religieux
- Dépendances: fontaine de dévotion/ calvaire / croix de mission / cimetière / monument aux morts paroissial

Abbaye

Établissement monastique sous le gouvernement d'un abbé ou d'une abbesse. C'est un ensemble composé

d'une église, d'un cloître, d'une salle capitulaire ou du chapitre, d'un scriptorium ou chauffoir, d'un réfectoire, de cellules des moines, d'un parloir, d'une cuisine, d'une hôtellerie, d'une écurie et autres dépendances.

Basilique

Église fondée sur un vœu ou un lieu de pèlerinage.

Calvaire monumental (édicule)

Groupe sculpté, et par extension l'édicule qui peut l'abriter, représentant un Christ en croix, au pied duquel se tiennent les personnages de la Passion, au moins la Vierge et saint Jean (à ne pas confondre avec une croix de chemin ou une croix de cimetière).

Calvaire à côté de l'église, Plumergat



Chapelle

Église secondaire ne disposant pas d'un cimetière (ne pas confondre avec une la chapelle d'une église ou un oratoire).

Couvent

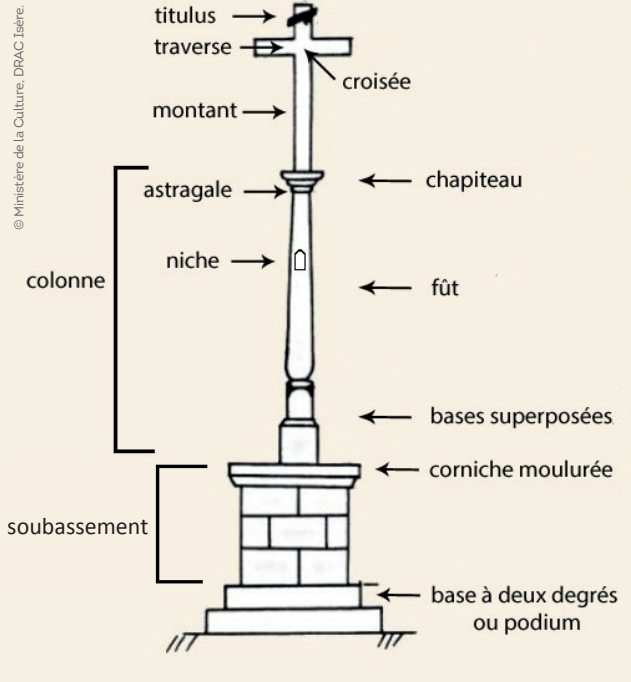
Établissement d'une communauté religieuse d'hommes ou de femmes, à l'exclusion de l'abbaye, du prieuré, du béguinage, de la commanderie et de l'ermitage.

Croix de chemin (édicule)

Croix monumentale érigée en bordure d'une voie ou à un carrefour. Elle peut porter une représentation sculptée.

Croix de cimetière (édicule)

Croix monumentale érigée dans un cimetière.



Croix de mission (édicule)

Croix monumentale, placée ou non, à côté de l'église, en pierre ou en bois, dont la nature « croix de mission » est indiquée dessus. Il peut y avoir un autel à proximité ou le soubassement de la croix peut faire fonction d'autel. Elle est souvent datée du XIX^e siècle.

Église

Édifice consacré au culte de la religion catholique. On parle d'église paroissiale lorsqu'il s'agit de l'église principale d'une paroisse, desservie par un curé. Elle fait partie d'un ensemble à lier avec le cimetière, le calvaire, voire une croix de mission, ainsi que le presbytère

Fabrique

Ce sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices cultuels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir. Des maisons peuvent également être utilisées dans le cadre de la préparation des pardons. Il s'agira de mentionner leur fonction dans le champ [Titre].

Exemple: [Dénomination] Maison / [Titre]
Maison dite « fabrique ».

Oratoire

Petit édifice ou édicule où l'on se retire pour faire oraison. Contrairement à la

chapelle, il n'a pas d'autel consacré. Il peut aussi consister en une peinture ou une sculpture placée dans une niche, sous un dais ou sur un support spécifique.

Presbytère

Demeure du desservant (ecclésiastique, c'est-à-dire membre d'un clergé - ministre, pasteur, prêtre, religieux), généralement située à proximité de l'édifice cultuel. Elle possède parfois des dépendances.

GRANDES TYPOLOGIES ET REPÈRES HISTORIQUES

L'architecture romane - XI^e

Elle se caractérise par des arcs en plein cintre, de petites ouvertures, des chapiteaux historiés et des murs épais.



Notre-Dame
de Pitié, style
roman, XIV^e,
Ploemel



L'architecture gothique – XIII^e au XV^e

Les édifices sont construits avec des arcs brisés, des croisées d'ogives ainsi que des contreforts (attention, les contreforts existent aussi sur le style roman). Ils ont une plus grande élévation et de plus grandes ouvertures que les édifices romans et sont dotés de grands vitraux. On parle de Gothique rayonnant au XIII^e siècle et de Gothique flamboyant au XIV^e - XV^e siècles (le plus représenté dans l'architecture religieuse bretonne).



Chapelle de La Trinité, gothique flamboyant XVI^e siècle, Plumergat

Chapelle Saint-Sauveur, style Renaissance, XVI^e siècle, Erdeven



L'architecture Renaissance Française XVI^e siècle

Cette architecture est caractérisée par des coupoles, des façades ordonnancées avec des colonnes et pilastres, des balustrades ainsi que des frontons curvilignes ou triangulaires.



Chapelle
Saint-Quirin,
style classique,
agrandie
au XVII^e siècle,
Brec'h

L'architecture baroque et l'architecture classique - du XVII^e au XVIII^e siècle

Le baroque se caractérise par l'utilisation de courbes et contre-courbes, par une libération des règles, de l'état statique, où l'exubérance et le chevauchement sont de mise. Ce style est peu observé en Bretagne, caractérisée par l'architecture classique qui prend quant à elle pour modèle l'antiquité (XVII^e siècle).

L'architecture néoclassique et néogothique - XIX^e siècle

L'architecture néoclassique s'inspire de l'architecture classique (XVIII^e - XIX^e siècle) tandis que le néogothique s'inspire de l'architecture gothique.

L'architecture XX^e siècle

À l'instar de l'architecture de villégiature, elle se caractérise par un certain éclectisme.



Église Charles
de Blois, 1939,
Auray



DESCRIPTION de l'édifice : QUELQUES ÉLÉMENTS de VOCABULAIRE

Astragale

Moulure saillante qui sépare le chapiteau du fût de la colonne

Bas-relief

Ouvrage de sculpture en faible saillie sur un fond uni.

Chevet

Nom donné au fond de l'église. Il peut être plat, en abside (demi-circulaire), pans coupés.

Colonne

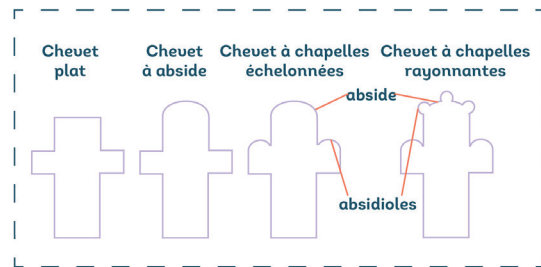
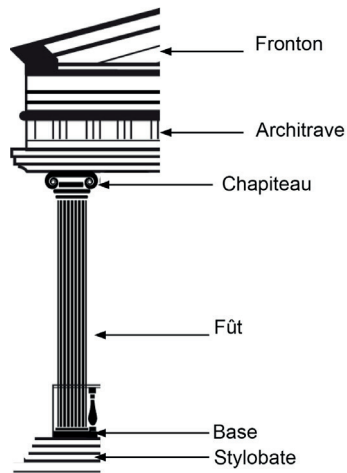
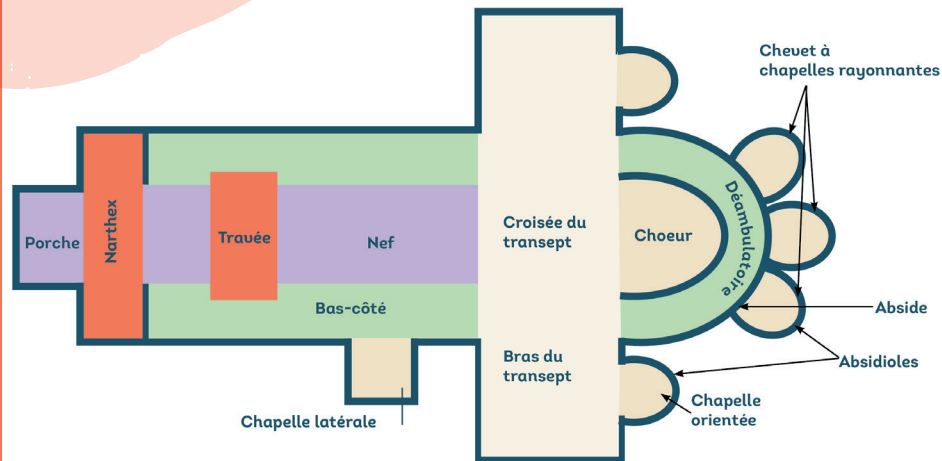
Support vertical formé d'une base, d'un chapiteau et d'un fût dont le plan est un cercle ou un polygone régulier à plus de quatre côtés.

Haut-relief

Sculpture présentant un relief très saillant sans se détacher toutefois du fond dans toute son épaisseur

Jubé

Tribune ou clôture de pierre (patrimoine bâti) ou de bois (objet mobilier) séparant le chœur de la nef.





© AOTIA

Blockhaus,
Plage Saint-
Pierre Lopérec,
Locmariaquer

L'architecture militaire

Elle est caractérisée par des ouvrages de défense utilitaires et pragmatiques (sobriété, solidité et rationalité).

Batterie d'artillerie

Groupement de quelques pièces d'artillerie. Par extension, petit ouvrage pour recevoir la batterie.

Blockhaus

Dans la fortification moderne (Mur de l'Atlantique), casemate active en béton armé, parfois cuirassée, formant un ouvrage extérieur distinct.

Cache de chouannerie

Considérée dans l'Inventaire comme un abri (édifice ou excavation permettant de se mettre à couvert de la pluie, du soleil, du danger...).

Exemple : indiquer dans le champ [Dénomination] « abri » et dans le champ [Titre] « Abri dit « cache de chouannerie » ».



Abri dit « cache
de Georges
Cadoudal »,
Locoal-Mendon



Caserne

Construction destinée au logement des troupes. La caserne est un édifice isolé ou un bâtiment compris dans un ouvrage de fortification. Dans ce dernier cas, elle est souvent casematée.

Casemate

Dans la fortification classique et moderne, chambre voûtée à l'épreuve des tirs. La casemate est dite cuirassée lorsque le métal a été employé pour compléter sa protection par des cuirassements (blindages). Elle est dite passive.

Champ de bataille

Lieu d'un affrontement militaire qui peut en conserver les traces (tranchées, casemates, trous d'obus, etc.) et habituellement ponctué d'un ou plusieurs lieux de mémoire, témoins ou monuments.

Éperon barré

Promontoire rocheux dont l'isthme a été coupé par un retranchement.

Fort central
de l'île d'Hoedic,
XIX^e siècle



Fort

Édifice fortifié contenant une garnison, servant d'appui dans le système de défense d'une frontière ou d'une ville.

Motte (castrale/féodale)

Éminence artificielle créée pour servir de base à une place forte, à un donjon et assurer son commandement sur la campagne. Elle se repère sur les plans cadastraux anciens.



L'architecture monumentale commémorative funéraire et votive

Cénotaphe

Monument funéraire élevé à la mémoire d'un mort, ailleurs que sur le lieu de sa sépulture.

Charnier

Cimetière ou partie de cimetière où les morts sont inhumés dans une fosse commune ou dans des tombes non individualisées.

Cimetière

Terrain dédié aux sépultures, il peut accueillir les tombes de personnes illustres.

Crypte

Espace aménagé sous le sol d'une église, servant généralement de chapelle.



Remarque

Il peut s'agir d'un objet mobilier et non d'une architecture, à l'instar des plaques commémoratives (plaque, dalle ou tableau parfois décoré, fixé sur un mur et qui commémore un événement quelconque, religieux ou profane)



Mausolée

Monument funéraire ayant les dimensions d'un édifice, construit pour recevoir une ou plusieurs tombes.

Monument aux morts (édicule)

Monument élevé en l'honneur des victimes d'un conflit ou d'une catastrophe. Ce monument peut être communal (commande publique à partir d'un catalogue national) ou paroissial (également sur catalogue).

Nécropole

Groupe de sépultures, datant de la préhistoire ou de l'Antiquité jusqu'au Haut Moyen-Âge, à caractère plus ou moins monumental.

Ossuaire

Construction où sont réunis les ossements d'un cimetière, exhumés pour créer de nouvelles tombes.



© ACTA

Moulin à marée
de la Demi-ville,
Landévant

**L'architecture
artisanale
et industrielle**

LES MOULINS

Les moulins à eau

Ils utilisent l'énergie mécanique d'un cours d'eau dont une partie du courant est déviée vers le moulin par un canal artificiel appelé bief.



Remarque

Jusqu'au
XVIII^e siècle,
l'utilisation
de moulins relevait
d'une prérogative
seigneuriale:
pensez à les
relier au domaine
seigneurial dont
ils dépendaient
dans l'onglet
[Description].



Moulin à vent
du Narbon,
Erdeven

Les moulins à marée

Ils utilisent la force motrice procurée par le mouvement des marées, soit uniquement à marée descendante, avec le remplissage d'un réservoir d'eau limité par une digue activant une roue, soit à énergie mixte, en utilisant également l'eau d'un ruisseau ou d'une rivière.

Les moulins à vent

Ils utilisent l'énergie mécanique du vent pour fonctionner. En Bretagne, ils sont construits en forme de tour et sont maçonnés.



© ACTA



LES USINES

Biscuiterie

Usine spécialisée dans la fabrication des biscuits, gâteaux secs, petits fours... Elle comprend généralement un four industriel, un atelier de conditionnement, un magasin industriel...

Carrière

Usine d'extraction de matériaux de construction (schiste, ardoisier, pierre, marbre, sable...) comprenant généralement une excavation, un atelier de concassage...

Confiserie

Usine où l'on fabrique de la confiserie (sucreries, fruits confits, bonbons, confitures...) comprenant généralement un laboratoire, un atelier de conditionnement, un magasin industriel... Ce terme peut également être utilisé dans les conserveries (pour le poisson notamment).

Conserverie

Usine où l'on fabrique des conserves alimentaires suivant différents procédés (stérilisation, congélation, déshydratation, fermentation...). Cette désignation s'applique aussi aux usines d'élaboration de plats cuisinés, de surgelés, d'extraits et de bouillons...

Scierie

Usine où l'on débite les bois en grumes à l'aide de scies à ruban. Elle comprend généralement une aire des matières premières, un pont roulant, un hangar... À ne pas confondre avec une usine de taille de matériaux de construction (pierre, marbre, ardoise...).

Conserverie
Kernio, Belz



QUELQUES INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES BÂTIMENTS DE PRODUCTION

- Une organisation verticale sur plusieurs étages : au début du XIX^e siècle, les premiers bâtiments sont organisés sur plusieurs étages afin de distribuer la force produite par l'énergie hydraulique.
- Une organisation horizontale : au début du XX^e siècle, l'augmentation et la modernisation de la production impliquent une rationalisation des espaces. La silhouette du bâtiment se développe avec une succession de vaisseaux et une toiture en shed.

Le toit en shed

Toiture en dents de scie formée d'une succession de toits à deux versants, la partie vitrée est généralement exposée au nord pour un éclairage régulier et diffus.

Le système de poteau-poutre

En bois, métal (fer ou fonte), béton, il permet de consolider le bâtiment tout en facilitant la circulation et la sécurité.

La cheminée

De section carrée, rectangulaire, circulaire ou polygonale, en maçonnerie de pierre, en brique, en tôle ou en béton armé, elle est d'abord créée pour les fours, fourneaux et chaudières, puis elle permet également de rejeter les gaz.

Les maisons de maîtres et d'ouvriers

Elles peuvent se trouver à proximité du lieu de production.

LES MARAIS SALANTS

Ensemble de bassins et canaux creusés à proximité des côtes pour la production de sel marin par évaporation naturelle. À ne pas confondre avec une **saline**: usine où l'on produit du sel à partir du sel gemme ou d'une saumure, comprenant généralement des installations d'évaporation à feu nu (poêles) ou de fusion (fours industriels, cuves de granulation...)

Marais de Kervillen,
La Trinité-sur-Mer



© OT Baie de Quiberon, Alexandre Lamoureux



Port de
La Trinité-sur-
Mer

Le patrimoine maritime

LES PORTS ET DIGUES

Port

Site aménagé sur une côte ou une voie navigable pour l'exercice permanent de diverses fonctions liées aux activités maritimes ou fluviales (port de plaisance, port de pêche...).

Ensemble « port »

- Cales
- Digue
- Phare
- Criée
- Gare maritime

Digue

Levée de terre, en maçonnerie ou en bois, servant à contenir les eaux ou à détourner leur cours.

LES CALES

Les cales sont des plans inclinés permettant de mettre à l'eau ou de hisser hors de l'eau un bateau.

Cale du chantier
ostréicole
de Kerivaud,
Locmariaquer





Phare
de Port Maria,
Quiberon

© Maelve MERAT, Syndicat mixte Grand site dunaire Gâvres Quiberon

LES PHARES

Le phare est un ouvrage généralement en forme de tour, construit sur un point de la côte, à l'extrémité d'une jetée ou sur une île et portant un signal lumineux de forte intensité servant à guider les navires.

LES SÉMAPHORES

Ce sont des bâtiments munis d'un appareillage destiné à signaler, par un dispositif optique, des informations à des conducteurs ou à des piétons.

LES CHANTIERS NAVALS / CHANTIERS OSTRÉICOLES

Dans l'Inventaire du patrimoine, le chantier naval doit être renseigné dans le champ « Dénomination » comme un ensemble de construction navale.

Pour le chantier ostréicole, le terme n'existant pas dans le champ, il faut mettre les éléments bâtis qui le composent en « Dénomination » et le caractériser dans le titre.

Exemple

« Dénomination » : bassin; cale; cabane; escalier; rampe d'accès... « Titre » : Anciens chantiers ostréicoles de...



© AOTIA

Tumulus
du Mont-Saint-
Michel, Carnac

Le Patrimoine mégolithique

Ces pierres, souvent colossales, appelées menhirs et dolmens depuis l'époque où on les attribuait aux Celtes, sont beaucoup plus anciennes. Elles correspondent aux premières architectures de pierre connues en Europe Occidentale, édifiées dès le V^e millénaire par des sociétés d'agriculteurs/éleveurs du néolithique. Depuis tout ce temps, exposés à diverses dégradations, les édifices initiaux apparaissent aujourd'hui sous différentes formes plus ou moins complètes.

Ces sites sont inventoriés par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC de Bretagne).

LES TUMULUS

Lorsqu'il est altéré par des phénomènes d'érosion naturelle, le monument est conservé sous l'apparence d'un monticule appelé **tumulus**.

Celui-ci peut être bâti en pierre (**cairn**), ou encore composé majoritairement de terre (**tertre**) et recouvrir une ou plusieurs tombes.



Cairn
de Gavrinis, Île
de Gavrinis





Tertre
de Lannec
er Gadouer,
Erdeven

© AQTA

LES DOLMENS

Lorsque ces structures sont totalement découvertes, il ne reste plus alors que des dalles de pierre soutenues par des piliers: c'est le **dolmen** traditionnel. Il est constitué d'un couloir menant à une ou plusieurs chambres funéraires.



Dolmen
de Crucuno,
Plouhamel

© AQTA



Menhirs
de l'Étoile (Men
Bras), Camors

© AQTA

LES MENHIRS ET ALIGNEMENTS

Outre les différents types de dolmens, il existe d'autres formes d'organisation de mégalithes composées de stèles dressées - les **menhirs** - ou constitués d'une ou plusieurs lignes de menhirs, les **alignements** et les **enceintes**.

Alignements
de Kerlescan,
Camac



© AQTA

Génie Civil : Le transport

LES GARES

Comme les chemins de fer, les gares constituent des éléments de l'industrialisation et de l'urbanisation du XIX^e siècle.

Après la Seconde Guerre mondiale, dans l'ensemble, les gares sont peu modernisées et leur structure initiale subsiste la plupart du temps: elles sont alors allongées, augmentées...



Gare
de Lambel-
Camors

Leur construction répond à des formes et formats liés aux compagnies qui les exploitaient et aux réseaux qui conditionnaient leurs implantations.

Les six grandes compagnies de chemin de fer en France en 1860 sont:

- La Compagnie d'Orléans (Paris à Orléans)
- La Compagnie de l'Ouest

Hors Bretagne:

- La Compagnie du Nord
- La Compagnie du Midi
- La Compagnie de l'Est
- La Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM)

Par exemple, la gare de Lambel-Camors a été construite par la Compagnie d'Orléans.

Les gares peuvent également avoir des particularités liées à l'histoire locale, comme la gare de Pluneret qui possède une statue de Sainte Anne similaire à celle du Sanctuaire... et s'appelle la gare Sainte-Anne-d'Auray !



Pont
de Saint-
Goustan, Auray

© Christelle Nicolas, Région Bretagne, PNR Golfe du Morbihan

L'apparition des trains à grande vitesse (TGV) au début des années 1980 renouvelle l'architecture des gares.

LES PONTS

En France, la technique a fait des progrès considérables au XVIII^e siècle grâce à la création du Corps des ponts et chaussées en 1716, de l'École des ponts et chaussées en 1747, et aux ouvrages de Jean-Rodolphe Perronet, son premier directeur (pont Georges V à Orléans en 1761 et celui de la Concorde en 1791).

Exemple: sur l'ancienne RN 165, les ponts de cette période sont conservés sur la commune de Landévant.

Ces ponts peuvent avoir plusieurs formes.

LES PONTS EN ARCS

Le pont à voûtes

Premiers ponts durables réalisés, chaque voûte supportant le tablier est constituée de pierres rayonnantes s'appuyant sur des piles intermédiaires et des culées placées à chaque extrémité (pour des petites distances).

Le pont à arche

Une seule arche est construite pour soutenir le tablier tandis que des piles de support renforcent la structure.



Pont
de Kerisper,
La Trinité-sur-Mer

© ACTIA



Pont Lorois (à câbles).
Belz

LE PONT EN POUTRES

La structure est fixée sur des piliers.

LES PONTS À CÂBLES

Le pont suspendu

Le tablier est suspendu à des pylônes par un système de câbles. Les pylônes s'élèvent au-dessus du tablier et supportent un ou deux câbles principaux (câbles porteurs) tandis que des câbles verticaux soutiennent le tablier.

Le pont à haubans

Le tablier est maintenu par un réseau de câbles directement tendus entre le sommet des pylônes et fixés à intervalles réguliers sur le tablier (exemple: pont de l'Iroise à Brest).

Pont de Saint-Cado,
Belz

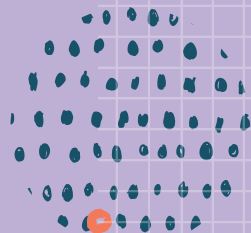


© OTI Baie de Quiberon, J. J. J. J. J.

LE PONT DIGUE

Certains ponts peuvent être des digues carrossables.

Vocabulaire et repères chronologiques



I LES MATÉRIAUX	64	I DESCRIPTION DES ENCADREMENTS DE BAIES	82
Le gros œuvre, les murs	64	Arc ou linteau	82
Les couvertures	68	Les typologies de linteaux	82
La mise en œuvre de la maçonnerie d'un mur: l'appareillage	69	Les typologies d'arcs	84
I DESCRIPTION DE LA VUE D'ENSEMBLE	70	I DESCRIPTION D'AUTRES ÉLÉMENTS	86
Le plan-masse	70	Les corniches et frises	86
Les niveaux	70	Les balcons	86
Les ajouts de dépendances	71	Les escaliers	87
La façade	72	Les souches de cheminées	88
Les remaniements	73	Les inscriptions	88
I DESCRIPTION DE LA TOITURE	74	I DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR	89
Repères chronologiques	74	La distribution	89
Les différentes toitures	74	Les escaliers	89
Autres éléments d'architecture de la toiture	76	Les cheminées et repères chronologiques	89
I DESCRIPTION DES BAIES	77	Les planchers et plafonds	90
Quelques définitions	77	I EXEMPLES D'ARCHITECTES ET D'ENTREPRENEURS SUR LE TERRITOIRE AU XIX^E ET XX^E SIÈCLES	92
Dater les fenêtres dans le bâti ancien	79		
Les typologies de lucarnes	80		

Les matériaux

LE GROS ŒUVRE / LES MURS

LES MATÉRIAUX LOCAUX

Le bois

De chêne ou de châtaigner, le bois est utilisé pour les linteaux, les encadrements de baies et les structures à pan de bois (majoritairement en chêne). Il peut être utilisé en bardage sur les dépendances.



Maison,
7 place
aux Roues,
Auray

Le granite

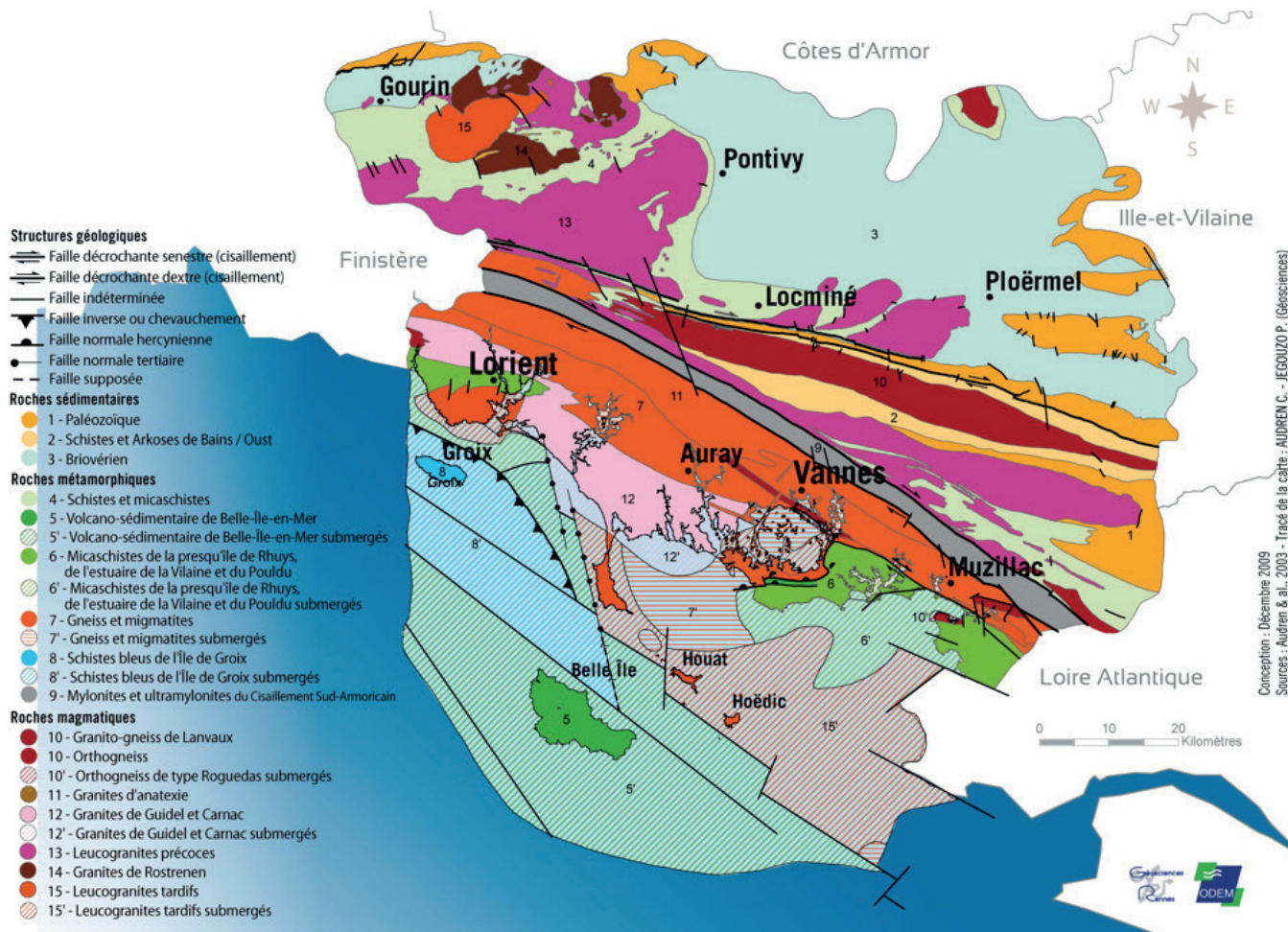
Très présent sur le territoire en raison de la nature du sous-sol, le granite peut présenter une variété de couleurs selon la carrière d'extraction: bleu, gris, rose, ocre... Le granite jaune témoigne d'une extraction en surface tandis que le granite gris, extrait en profondeur, a été employé à partir du XIX^e siècle lorsque les techniques d'extraction ont été mécanisées.



Le schiste, le grès et le quartz

Le **schiste** est une roche sédimentaire à l'aspect feuilleté. Les ardoises sont confectionnées à partir de cette roche. Selon sa nature, il peut être plus ou moins friable.

Le **grès** est une roche formée à partir de dépôts de sable. Elle est composée de grains de quartz et sa texture est plutôt rugueuse.





Mur
en briques

LES MATÉRIAUX GÉNÉRIQUES ET INDUSTRIELS

Béton et parpaings

Avec l'industrialisation du mode de fabrication du ciment à la fin du XIX^e siècle, le béton gagne rapidement le milieu de la construction pour devenir un matériau « miracle » au cours de la première moitié du XX^e siècle. Qu'il s'agisse de béton armé (ciment et fer) ou de parpaings (mélange de ciment, de gravier, de sable et de gravillons), il reste aujourd'hui un matériau très utilisé.

Métal

Le métal est principalement utilisé dans le gros œuvre pour les bâtiments industriels ou artisanaux (bardage, ossature...).

Brique

La brique a commencé à être utilisée à partir de la mise en place du réseau ferré.

Pierre calcaire

Plus rare, la pierre calcaire se trouve sur certaines demeures. D'abord importée de Vendée et de Saintonge du IV^e siècle au XI^e siècle, elle est importée du Val de Loire à partir du XVII^e siècle.



Mur
en pierre
calcaire





Couverture
en chaume

LES COUVERTURES

LES MATÉRIAUX LOCAUX

En chaume

Autrefois en paille de seigle, majoritairement dans les constructions rurales, le roseau est aujourd'hui utilisé.

EN ARDOISE

Principalement utilisée dès le XIX^e en zone littorale, c'est aujourd'hui le matériau de couverture prédominant. L'ardoise de Bretagne est épaisse et a souvent été remplacée par celle d'Anjou, plus fine, et l'est aujourd'hui par celle d'Espagne. Traditionnellement posée au clou ou à la cheville de bois sur volige, cette technique a été abandonnée au profit de la pose au crochet. Elles peuvent être posées en écailles de poisson.

Toit en ardoise,
église Saint-
Thuriau de
Plumergat



Couverture
en tuiles

LES MATÉRIAUX GÉNÉRIQUES ET INDUSTRIELS

En tuile

Plate (ancienne) ou canal sur toute la toiture ou quelques éléments comme le faîtage (demi-ronde), elle est fabriquée avec de la terre argileuse. Anciennement, elle était utilisée en Haute-Bretagne.

En fibrociment

Formées d'un mélange de ciments et d'amiante, les plaques de fibrociment ont été fréquemment utilisées pour remplacer le chaume, à l'instar de la tuile et de la tôle.

Couverture
en fibrociment

En tôle ondulée

En zinc (architecture contemporaine)

LA MISE EN ŒUVRE DE LA MAÇONNERIE D'UN MUR : L'APPAREILLAGE

Appareil

Disposition des pierres dans une construction.

Appareil mixte

Pour le gros œuvre, assemblage de matériaux de nature différente.

Pierres de taille

Pierres avec des pans dressés et des arêtes vives. La taille mécanique des pierres apparaît à partir de 1870.

Pierres
de taille



Mise en œuvre
en moellon

Moellon

Pierre de petite dimension non ou peu taillée. Le moellon assisé est disposé en rangs réguliers. L'utilisation de grosses pierres pour l'appareillage est un signe d'ancienneté.

Enduit

Revêtement en mortier de chaux, en plâtre ou encore en ciment (déconseillé), étendu sur une maçonnerie en moellon. Il peut être partiel ou complet.



Mise en œuvre
avec enduit

DESCRIPTION de la VUE d'ensemble

LE PLAN-MASSE

Le plan-masse est un document présentant le périmètre d'une construction. Il peut être en forme de L, T, H, X ou encore U, rectangulaire, carré, ovale, radioconcentrique ou encore octogonal.

LES NIVEAUX

Rez-de-chaussée (= de plain-pied)

Se dit de deux ou plusieurs parties dont les sols sont au même niveau

Étage

On parle de R+1, R+2...



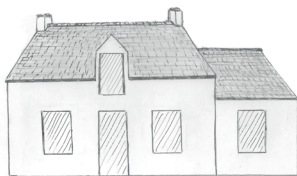
Comble

Partie de l'espace intérieur comprise sous les versants du toit et séparée des parties inférieures par un plancher ou une voûte. Le comble peut être à surcroît lorsque le plancher au sol est sous le niveau de mur gouttereau.

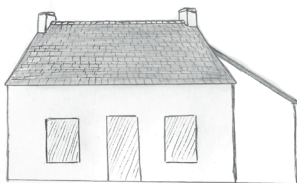
LES AJOUTS DE DÉPENDANCES

Un ajout peut être fait en pignon, en équerre ou en appentis :

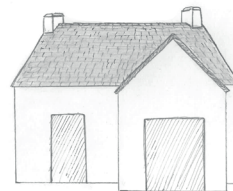
En pignon



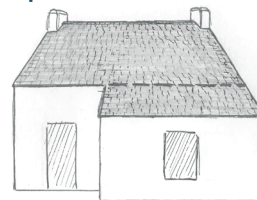
- Variante: en pignon couverte en appentis



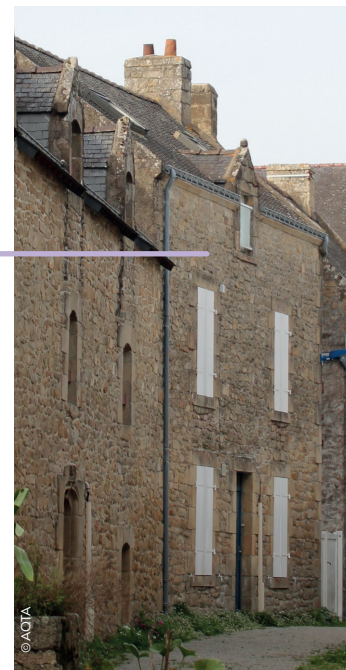
En équerre



En appentis postérieur

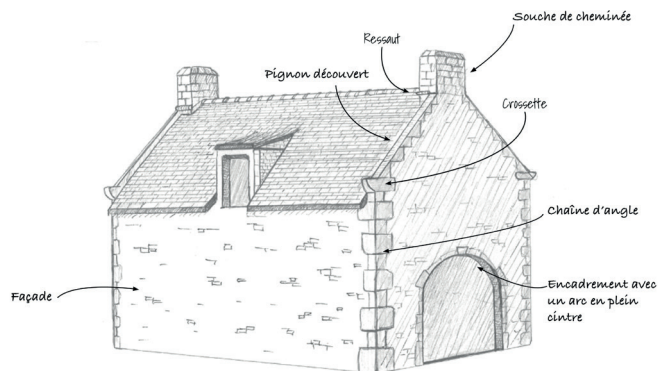


Comble à surcroît, rue de Reims, Locmariaquer



REPÈRES CHRONOLOGIQUES DES FAÇADES

- **Compositions irrégulières** aux XVI^e et XVII^e siècles
- **Régularisation progressive** à partir de la 2^e moitié du XVII^e siècle
- **Composition ordonnancée** fin XVIII^e et début XIX^e siècle
- **Rythme ternaire** au XIX^e (se divise en 3 travées)



LA FAÇADE

Le bandeau

Sur une façade de maison, moulure saillante en pierre séparant horizontalement les niveaux.

La chaîne d'angle

Pierres de taille, moellons, ou encore briques, alternativement posées en longueur et en largeur pour former l'angle des deux murs afin d'augmenter la résistance d'un mur d'appareillage.

L'élévation

Face verticale extérieure d'un bâtiment.

L'élévation ordonnancée

Élévation dont les ouvertures sont disposées en travées régulières et dont la porte occupe la place médiane.

L'essentage

Revêtement en ardoises ou en bois (bardeau) d'une paroi verticale (pignon, pan de bois), fréquent dans l'architecture contemporaine.

Maison,
22 rue du Guern,
Sainte-Anne- d'Auray



Les harpes

Une harpe est constituée d'une pierre longue posée sur une pierre courte. Les pierres superposées forment alternativement des saillies et des creux par rapport à l'appareil du mur. Elles sont destinées à permettre de relier plus solidement des murs entre eux.

Le larmier

Pierre plate horizontale en saillie fixée au-dessus d'un linteau en bois pour éviter les infiltrations des eaux pluviales.

Le mur gouttereau

Mur extérieur situé sous les gouttières d'un versant de toit.

L'ordonnance

Composition rythmée d'une façade. La symétrie dans l'ordonnance des façades apparaît au XVII^e siècle pour devenir une règle au XIX^e siècle (avec des exceptions).

Le pignon

Partie supérieure d'un mur triangulaire correspondant à la hauteur du comble. La couverture des pignons apparaît à partir du XVI^e siècle.

Le solin

Partie inférieure d'un mur formée généralement d'assises de pierres servant à l'isoler du sol, surtout dans une construction en pan de bois.

Le soubassement

Partie massive d'un bâtiment construite au sol et ayant pour fonction, réelle ou apparente, de surélever les parties supérieures.

LES REMANIEMENTS

Le patrimoine recensé peut avoir subi des remaniements qu'il convient de noter dans la notice de recensement : modifications des baies, extension, surélévation, destruction et reconstruction, réemploi...

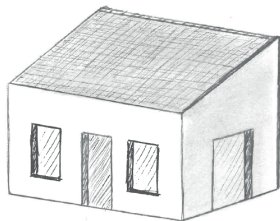
Porte et fenêtre
interverties,
8 rue de Reims,
Loemariaquer



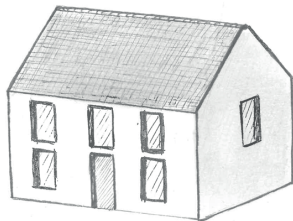
DESCRIPTION de la toiture

LES DIFFÉRENTES TOITURES

Toit à un versant (dit « en appentis »)

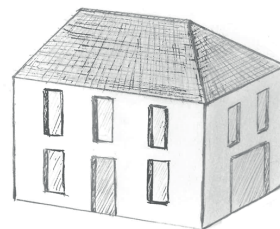


Toit à longs pans (2 versants)



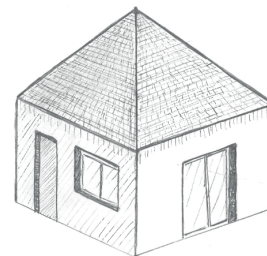
Toit à croupe (4 versants)

Versant réunissant, à leurs extrémités, les longs pans des toits.



Toit en pavillon (4 versants)

Toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré; les quatre versants forment à leur sommet une pointe ou un faîtage.

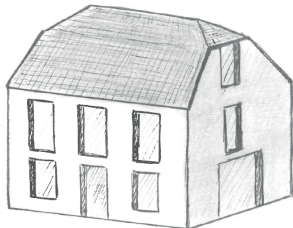


REPÈRES CHRONOLOGIQUES des toitures

Les pentes de toit dans l'architecture rurale

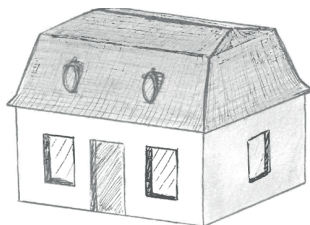
- **Un profil aigu:** XVI^e siècle
- **Une pente de toit moins forte** (environ 60°): XVII^e siècle
- **Une pente de toit faible** (économie d'ardoises, environ 90°): XIX^e siècle

Toit à demi-croupe



Toit brisé (dit « à la Mansart »)

Toiture qui comporte généralement 4 versants, formés chacun de deux pentes différentes. Il peut être doté d'un coyau (exemple ci-dessous).



Toit polygonal

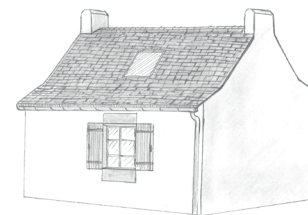
Toit en forme de pyramide (il peut avoir plus de 4 côtés).

Toit conique

Toit en forme de cône.

Toit à coyaux

Toiture dotée d'une petite pièce oblique de charpente située dans la partie inférieure du toit permettant, en absence de gouttière, d'éviter le ruissellement des eaux pluviales le long des murs.



Toit terrasse

Toit à pente très douce.

Toit en shed

Toit en dents de scie (en architecture industrielle).

Toit en dôme

Toit de plan centré galbé.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE DE LA TOITURE

Une crossette

Sur un pignon, il s'agit de la première pierre taillée faisant saillie et portant parfois un décor sculpté.

Crossette
sud, Chapelle
Notre-Dame
de Locmaria,
Landévant



© Bernard Bégné, Région Bretagne

L'épi de faîtage

Ornement en métal ou en céramique embroché sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte (partie la plus élevée de la charpente).

La crête

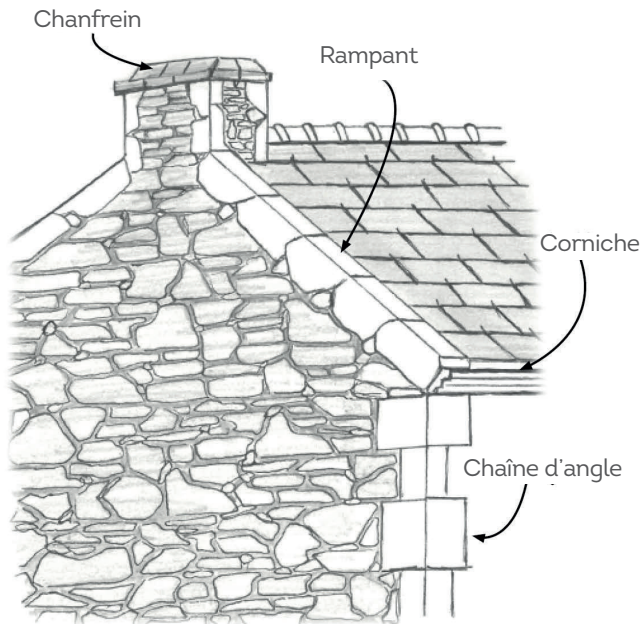
Ornement en métal ou en terre cuite qui court sur le faîte d'un toit.

La noue

Arête formée par la rencontre de deux versants de toit.

Le pignon découvert (appelé également « chevronnière » par les maçons)

Partie débordante d'un mur de pignon d'un bâtiment au-dessus de la toiture.



© Maëlys MERAT, Syndicat mixte Grand site dunaire Gâtres-Quiberon



Ancienne ferme,
place Joseph
Corfmat,
Plumergat



Le rampant

Élément d'élévation oblique formant le haut du mur.

Pour les toitures en chaume, on parle de **toiture en chaume galbée** lorsqu'elle contourne une lucarne (se retrouve également sur les toitures en ardoise). À noter: les toitures en chaume anciennes étaient droites.

Description des baies

QUELQUES DÉFINITIONS

Claire-voie

Suite de baies libres ou de fenêtres contiguës ajourant un niveau d'élévation sur la longueur de plusieurs travées.

Imposte

Partie fixe placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et comprise dans l'encadrement de la baie

Jour

Petite baie généralement sans fermeture donnant de la lumière ou de l'air.

une baie

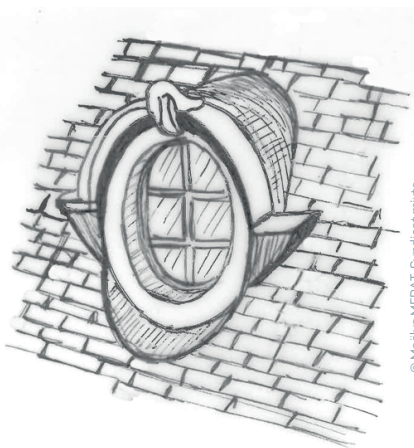
Une baie est une ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite. Des baies peuvent être jumelées.

Lucarne

Ouverture en façade des combles d'aspect multiple au nu de la façade ou en retrait. Dans les manoirs, les lucarnes donnent lieu à de nombreux ornements: coquilles de style Renaissance en fronton, piédroits torsadés, balustres, cadrans solaires, ...

Oculus

Appelé couramment œil-de-bœuf, c'est une fenêtre ronde ou ovale placée sur une façade ou un comble. Il permet l'aération d'une étable ou d'un grenier. Souvent en granite, il peut donner lieu à des décorations.



© Maellys MERAT, Syndicat mixte Grand site dunaire Gâvres-Oulberon



remarque

Les fenêtres de forme allongée, rectangulaires, sont fréquentes après la Seconde guerre mondiale.



Perron

Extérieur donnant accès à une entrée (seuil/ pas-de-porte)

Portes

Ouverture en pierre ou en bois, elle peut être avec imposte

Maison dite « Castel Jeannette », avenue Wilson, Auray



Oriel OU BOW-WINDOW

Élément d'élévation formé d'un ouvrage à claire-voie formant un avant-corps sur la hauteur de plusieurs étages et renfermant de petites pièces (attention: s'il est supporté par un massif de maçonnerie, ce n'est pas un bow-window). Ne pas confondre avec échauguette ou logette.



© Catherine Tosoer, Région Bretagne



Fenêtre
à croisée, ferme
de Kerveno
le Val, Landévant



Fenêtre
à traverse,
ferme de Saint-
Dégan, Bre'h

DATER LES FENÊTRES DANS LE BÂTI ANCIEN

À croisée (du XV^e au XVII^e siècle)

Elle se compose d'un meneau (élément vertical) et d'une traverse (élément horizontal). Le meneau, plus fragile, disparaît souvent.

À traverse (XV^e et XVI^e siècles)

Ces fenêtres sont plus étroites que les fenêtres à travée. Il est nécessaire d'observer les traces éventuelles de l'emplacement d'un meneau afin de ne pas confondre avec une fenêtre à croisée.

À feuillure (2^e moitié du XVIII^e siècle et XIX^e siècle)

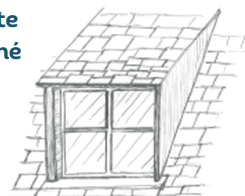
La feuillure, initialement destinée à loger le volet, devient un poncif de décoration au XIX^e siècle.

Maison
avec fenêtres
à feuillures,
rue du Petit
Port, Auray

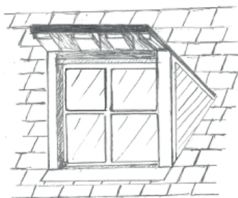


LES TYPOLOGIES DE LUCARNES

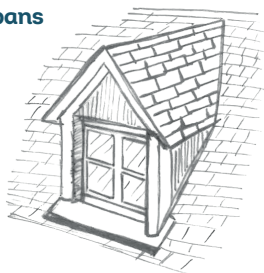
**Lucarne rampante
ou en chien couché**



**Lucarne retroussée, ou demoiselle
ou chien-assis (n'existe pas dans
l'habitat ancien)**



**Lucarne à deux pans
dite « jacobine »**



**Lucarne à croupe
dite « capucine »**



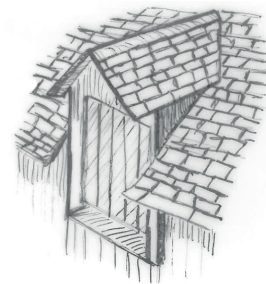
**Lucarne à demi-croupe,
dite « normande »**



Lucarne-pignon, à fronton triangulaire

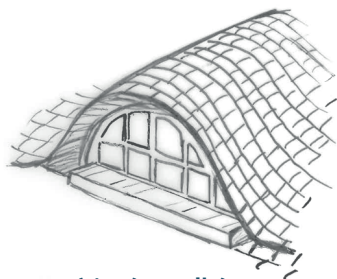


**Lucarne pendante,
dite « meunière » ou « gerbière »
(fréquemment utilisée
dans l'habitat rural)**

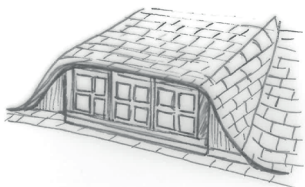




Lucarne à guitare (réservée aux édifices de prestige et à l'habitat urbain)

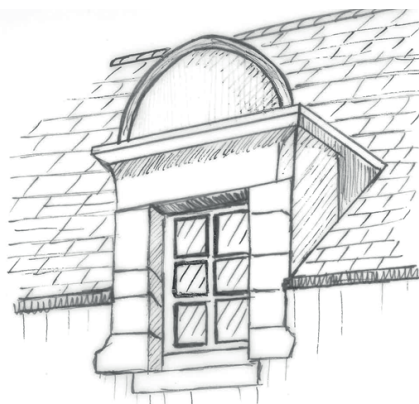
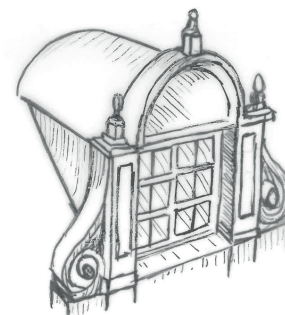


Lucarne à jouées galbées



Lucarne en trapèze ou à jouées biaisées

Lucarne à fronton (ici, à fronton en plein cintre par opposition au fronton triangulaire, à ailerons et toit bombé)



La lucarne à la quiberonnaise

Spécificité de la presqu'île de Quiberon, la lucarne dite « à la quiberonnaise », avec fronton en plein cintre.

DESCRIPTION des encadrements de baies

ARC OU LINTEAU ?

Arc

Un arc est composé de plusieurs claveaux (pierres taillées biseautées, en forme de coins). On trouve au centre de l'arc la clé (souvent conique ou en T), et un sommier à chaque extrémité. À la place de claveaux, on peut parler de voussoirs pour décrire les pierres composant une voûte.



Porte et fenêtres (rez-de-chaussée) avec arc segmentaire, et fenêtres (1er étage) avec linteau en arc segmentaire, maison place Mainlièvre, Pluvigner

© AOTA

Porte à linteau sur coussinets, 35 rue du Petit Port, Auray

Linteau

Bloc de pierre ou pièce de bois couvrant une baie ou servant à porter la hotte d'une cheminée. Les linteaux sont généralement en anse de panier ou droits avec des variantes.

LES TYPOLOGIES DE LINTEAUX

Linteau sur coussinets (XV^e - XVI^e siècle)



© AOTA

Linteau droit souvent en granite (XVI^e et première moitié du XVII^e siècle)

- **Chanfreiné** (XVI^e et jusqu'au XVIII^e siècle)
- **Avec feston** pouvant être daté (le feston est un motif de décoration très varié se composant le plus souvent de feuillages, de fleurs, de branches enlacées, enroulées ou entrecroisées).
- **Avec cavet** (moulure concave ayant pour profil un quart de cercle)



Fenêtre à linteau droit avec cavet et trace d'un meneau brisé. 6 rue des 3 Clochers, Plumergat

- **Avec tore** (moulure convexe, souvent avec un profil demi-circulaire, XVI^e - XVII^e siècle).

Fenêtre à linteau en arc segmentaire, Landévant



- **Avec accolades** (XVI^e et début du XVII^e siècle)
- **En arc segmentaire** (fin du XVIII^e / première moitié du XIX^e, fréquemment rencontré sur le territoire).
- **Avec encadrements à arêtes vives** (deuxième moitié du XVII^e siècle, disparition des chanfreins)
- **Sans chanfrein** (première moitié du XIX^e siècle)

Le linteau droit et la symétrie prospèrent au XIX^e siècle, bien qu'ils soient apparus antérieurement.



LES TYPOLOGIES D'ARCS

Arc brisé, XV^e siècle



Porte en arc
brisé, Chapelle
Saint Goal,
Camors

Porte avec arc
à accolade,
4 rue de l'Église,
Landévant



Porte
chanfreinée
XVII^e, ferme
de Kerclément,
Belz



Arc en anse de panier

XVI^e siècle et première moitié du XVII^e siècle, avec parfois des moulures et accolades issues du gothique XVI^e siècle et début XVII^e siècle.

Arc avec accolade saillante et fenêtre à appui saillant, XVI^e siècle



Accolade saillante, moulure avec tore, porte sud, Chapelle de la Trinité, XV^e, Plumergat

Fenêtre avec arc de décharge, maison, 3, place St-Michel, Pluvigner



Attention

On appelle « piédroits » les montants généralement en pierre, portant le couvrement (linteau) d'une porte, d'une fenêtre ou le manteau d'une cheminée.



Détails porte, Chapelle Saint Avoye, Pluneret

Arc en plein cintre

XVII^e siècle et persistance 2^e moitié du XVIII^e siècle



Arc de décharge

Arc placé au-dessus d'un linteau afin de décharger la pression verticale de la maçonnerie supérieure et la dévier vers des points d'appui latéraux.

DESCRIPTION d'autres éléments

LES CORNICHES ET FRISES

Corniche

Partie saillante, en bois ou en pierre, décorative, formant la jonction horizontale entre le mur et le toit.

Frise

Une bande horizontale dont la vocation est de recevoir un décor, le plus souvent constitué par la répétition d'un motif décoratif.



© AOTIA

Maison dite
« Villa Kerlaro »,
14 rue Pouligner,
Quiberon

Corniche
à modillons,
4, rue principale,
Camors



© AOTIA

Modillon

Il se différencie du corbeau par le fait qu'il est multiple, répétitif (ex: la corniche à modillons ci-contre). Le modillon est souvent un élément de modénature, non de structure.

LES BALCONS

Le balcon est un élément d'architecture consistant en une plate-forme se dégageant du mur d'un édifice. Il est dans la plupart des cas à l'extérieur de l'édifice.



Balcon
avec corbeaux,
maison, 2
rue de l'Yser,
Locmariaquer

Quelques exemples :

- **Balcon filant**: balcon unique parcourant un étage sur toute sa longueur (XIX^e siècle)
- **Balconnet**: garde-corps d'une baie, disposé devant une allège basse et formant une certaine saillie devant celle-ci.
- **Balustrade**: clôture ou garde-corps formé par une file de balustres posés sur un massif continu, appelé le socle, et portant un couronnement continu : l'appui.
- **Corbeau**: élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche, un avant-toit ou un balcon.
- **Garde-corps**: ouvrage à hauteur d'appui formant une protection devant un vide.

LES ESCALIERS

Les escaliers peuvent desservir l'étage et le grenier ou permettre d'accéder aux pièces de vie depuis l'extérieur. Sur le bâti rural ancien, on peut parler de dorgail, ou «deurgail» en breton vannetais, pour désigner l'escalier extérieur. Ils peuvent être construits contre la façade (fréquents dans l'ouest du Morbihan) ou contre le pignon, et sont généralement sans rambarde.



Escalier menant
au grenier,
ferme de Kerlud,
Locmariaquer

© AOTA



Souche de cheminée avec ressaut, ferme de Kerlud, Locmariaquer

LES SOUCHES DE CHEMINÉES

Les souches de cheminées peuvent être moulurées (typique de la fin du XVIII^e siècle) ou décorées (ex: avec des boules).

Elles sont souvent révélatrices de la date de construction (par exemple, elles permettent de définir si la toiture a pu être recouverte anciennement de chaume lorsque l'on observe un ressaut à sa base).

Elles peuvent être situées en pignon ou sur un mur de refend.



REMARQUE

Certains ouvrages peuvent présenter de fausses cheminées (une ou plusieurs souches de cheminée sur la toiture).



Détails de l'encadrement de la porte côté rue de Reims, maison, 1 rue du Général de Gaulle, Locmariaquer

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions présentes sur l'édifice peuvent permettre de le dater, d'identifier ou de définir l'activité du propriétaire d'origine: ancre de marine (capitaine / marin), roue (meunier), dates de construction ou de remaniement, nom ou portrait du/des propriétaires, personnages, fleur, coquille Saint-Jacques (Chemin de Compostelle) ...



DESCRIPTION de l'intérieur

LA DISTRIBUTION

Il s'agit de l'organisation de l'espace intérieur d'un bâtiment (place des entrées, communication entre les pièces et entre les étages), plus particulièrement de la destination des pièces et des étages.

L'intérieur du bâtiment peut disposer d'un mur de refend (mur porteur montant de fond et formant une division intérieure).

LES ESCALIERS

- **Escalier en vis:** escalier tournant, en bois (tronc d'arbre) ou en pierre, constitué de marches superposées qui forment un noyau ; parfois dans une tourelle hors-œuvre ou demi-hors œuvre.



remarque

Indice : si vous observez une cheminée installée du côté d'une porte, il s'agit d'un remaniement ou d'une fausse cheminée.



- **Escalier tournant:** escalier avec au moins une révolution ou un retour complet.
- **Escalier rampe-sur-rampe:** escalier tournant à retours avec au moins un repos; il est formé de volées droites parallèles disposées autour d'un mur-noyau.
- **Escalier hors-œuvre:** dans une tourelle, on dit qu'il est en demi-hors d'œuvre.
- Avec ou sans rambarde (garde-corps).

LES CHEMINÉES ET REPÈRES CHRONOLOGIQUES

La cheminée est un ouvrage de maçonnerie destiné au chauffage formé d'un foyer ouvert et d'un conduit pour évacuer la fumée.

De manière générale, la cheminée est toujours placée à proximité d'une fenêtre et non du côté de la porte (trop de tirage).



© Bernard Bègne, Région Bretagne

Cheminée avec console à ressaut, larges chanfreins et étagère latérale. XV^e, ferme Kerino, Troguéry

- **Cheminée incorporée** : le foyer est entièrement pris dans l'épaisseur du mur, généralement le pignon. Ce modèle disparaît après le XV^e siècle.
- **Cheminée engagée** : le foyer est partiellement pris dans l'épaisseur du mur, généralement le pignon, en partie dans une avancée construite devant lui.
- **Console** : dans une cheminée, parties latérales en surplomb portant le manteau. En bois ou en pierre, parfois sculptées, les consoles peuvent traverser l'épaisseur du pignon afin de mieux répartir les charges à porter. Lorsqu'elles sont en bois et affleurent à l'extérieur, elles sont souvent protégées par un larmier en pierre.



Attention

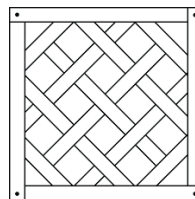
À ne pas confondre avec la souche de cheminée.



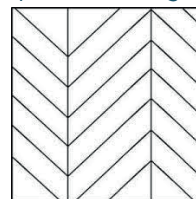
LES PLANCHERS ET PLAFONDS

Les parquets

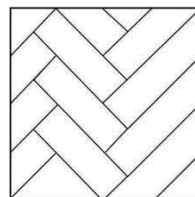
• Versailles



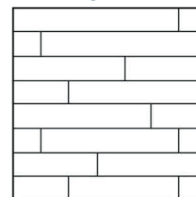
• À pointe de Hongrie



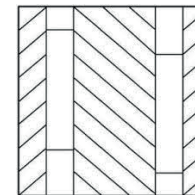
• À bâtons rompus



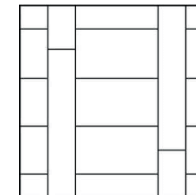
• À l'anglaise



• Vannerie



• En échelle (typiquement breton)



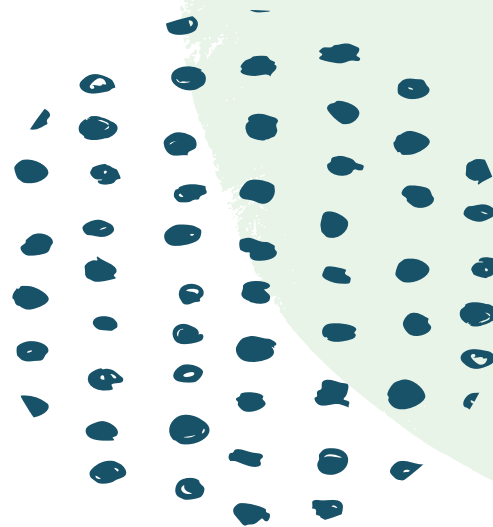
Le plafond à quenouilles et barreaux

Un plafond à quenouilles est constitué de poutres sur lesquelles reposent des barreaux (ou fusées) de châtaignier ou en bois local. Elles sont enrobées de torchis (mélange de terre d'argile, eau et foin) faisant office de hourdis et généralement masquées par un lit de chaux. Elles peuvent supporter un carrelage en terre cuite (manoirs et maisons riches) ou un plancher (plus modeste).



© Judith Tanguy-Schroër, Région Bretagne.

Plafond
à quenouilles,
ferme de Lapaul,
Loccoal-Mendon



Exemples d'architectes et d'entrepreneurs

SUR LE TERRITOIRE AUX XIX^E ET XX^E SIÈCLES

Les frères Jamet

Désiré (1856-1930), ingénieur architecte, et Ange (1865-1954), conducteur de travaux, sont implantés à Plouharnel.

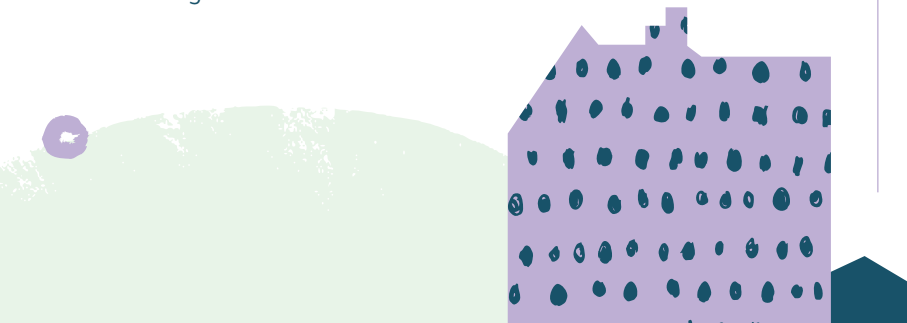
Ils contribuent à la construction de nombreux édifices sur le territoire, notamment à la création de la station de Carnac-Plage dans les années 1900. Leurs villas balnéaires illustrent l'éclectisme de l'époque, mais annoncent parfois aussi le régionalisme.

À noter également à Plouharnel, la villa Kermaria, l'hôtel Gaillard et les abbayes Sainte-Anne et Saint-Michel de Kergonan, dont ils contribuèrent à l'édification aux côtés de l'architecte diocésain **Joseph Caubert de Cléry** (1862 -1944), qui est aussi l'auteur de la villa Saint-Michel à Carnac-Plage. Ses réalisations, notamment culturelles, recourent principalement à l'historicisme. Son architecture est marquée par le style gothique.

Guy Caubert de Cléry (1903- 1993)

Il succède à son père Joseph. Dès les années 30, il réalise plusieurs villas, hôtels et maisons à Carnac notamment, les halles aux poissons d'Étel, des édifices religieux comme l'église Charles-de-Blois à Auray et la chapelle Notre-Dame à Erdeven.

Les villas de Carnac, dont il dresse les plans, sont résolument différentes des œuvres de son père; il appartient à une génération tournée vers des volumes épurés et les modénatures popularisées par l'Exposition internationale des arts



décoratifs de 1925. Après-guerre, il s'adapte à l'évolution de la commande, oscillant de modestes maisons sans prétentions architectoniques aux villas largement vitrées des années 1970.

Les Seiz-Breur « Les sept frères » (1923-1947)

Groupe d'artistes et d'artisans constitué en 1923 pour que la création bretonne épouse son époque sans se dépersonnaliser. Initié par la peintre, graveuse et décoratrice Jeanne Malivel (1895-1926), le peintre, graveur et ensemblier René-Yves Creston et son épouse Suzanne Candré, décoratrice, il regroupa une soixantaine de membres guidés par la volonté de faire entrer pleinement la Bretagne en modernité sans renoncer aux apports de la tradition. Le mouvement se manifeste spectaculairement lors des expositions internationales de 1925 et 1937. Il compte cinq architectes dans ses rangs – James Bouillé, Maurice Marchal, André Batillat, Charles Penther et Pierre Derrouch – qui par leurs écrits ou leurs réalisations

exercèrent une influence durable. Le mouvement cessa son activité en 1947.

Yves Guillou (1915-2004)

C'est un architecte originaire des Côtes-du-Nord qui se fixa à Vannes après la guerre où il avait travaillé pour le Génie rural dans le Morbihan: il y sera actif de 1947 à 1994.

Il a conçu et réalisé près de 1300 bâtiments : de nombreuses constructions publiques, des édifices cultuels comme la chapelle Notre-Dame-de-la-Route à Kervalh (Brec'h), des habitations collectives, des collèges (à l'instar de celui de Korrigans à Carnac), des bureaux de poste, des piscines, des gymnases comme celui d'Étel, des centres de thalassothérapie, à Carnac encore, des locaux professionnels – le Yacht-Club de Carnac et l'école de voile de Saint-Pierre-Quiberon, notamment –, un grand nombre de résidences particulières en bord de mer, spécialement sur le pourtour

du golfe du Morbihan et sur ses îles.

Il s'employa à réinventer le régionalisme pour en faire une composante de la modernité, veillant à ne pas se laisser enfermer dans une seule écriture: ses maisons individuelles recourent abondamment à l'ardoise, mais tantôt pour couvrir des bâtières à forte pente descendant jusqu'au sol, tantôt en bardage d'acrotères de toitures-terrasses. Il renouvela également les plans, y introduisant notamment des patios.

Bernard Guillouët (1929-2022)

Architecte alréen installé à Vannes de 1963 à 1996, puis à Arradon, il marque le paysage morbihannais de ses réalisations. Ses maisons individuelles, caractéristiques du naturalisme moderniste sont soucieuses de leur environnement et s'ouvrent davantage au paysage. Il use de volumes francs, volontiers fragmentés et imbriqués, et s'il recourt parfois aux toitures-terrasses, sa préférence va aux bâtières et aux monopentes. Une large palette de matériaux est mise à contribution, selon les circonstances: béton, brique, bois,

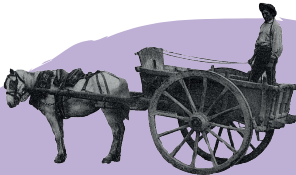
verre, granit, ardoise, etc. Ses maisons dénotent un permanent souci de la qualité de vie et se caractérisent par la création de lieux favorisant la convivialité.

Il a conçu ainsi les maisons Bigant, Grielen, Tual, Paris à Houat, la Maison Benoit à Carnac, etc. Bernard Guillouët est également l'auteur d'équipements, comme la médiathèque d'Arradon, et d'opérations d'ampleur aux fortes options urbanistiques, tel Avel Mor à Vannes ou L'Orientis réalisé à Lorient avec son fils Christophe, qui est également architecte, et Marc Fatus.

Il est le petit-fils de Louis Guillouët, entrepreneur alréen, qui créa la Société bretonne de Construction. Il préside également le Cottage breton, l'une des premières sociétés bretonnes d'Habitation à Bon Marché, qui édifie en 1924 une cité de 25 maisons près de la gare d'Auray pour loger des cheminots, puis des mairies, écoles et postes, comme à Locoal-Mendon.

Et bien d'autres... pour n'en citer que quelques-uns.

MES NOTES



Bibliographie





BONNET Philippe, LE COUEDIC Daniel, Architectures en Bretagne au XX^e siècle, Palantines, 2012

DE MAISONNEUVE Patrick (Dir.), Le bâti ancien en Bretagne, l'habitat traditionnel côtier, Collection connaissance de l'habitat existant, Ed. E.D.F., ARIM BRETAGNE, 1983

DE MAISONNEUVE Patrick (Dir.), Le bâti ancien urbain en Bretagne Occidentale, C.A.U.E. 22, ARIM Bretagne, S.E.M.A.E.B., Collection connaissance de l'habitat existant, Ed. E.D.F., 1983

GUILLET Jacques, Auray, Chronique de Quartiers 1860-1980, Coop Breizh, 2012

LE COUEDIC Daniel, Civilisations et cultures de la Bretagne, 1880-1980, un siècle d'architecture domestique en Bretagne du modèle au modèle social à la série marchande, Université de Bretagne Occidentale, Brest [s.n.] 1984

LE COUEDIC Daniel, Les architectes et l'idée bretonne, S.H.A.B/ A.M.A.B., 1995

PACQUETEAU François, Architecture et vie traditionnelle en Bretagne, Ed. Berger-Levrault, 1979

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, Architecture: vocabulaire, Imprimerie Nationale, 1988

Région Bretagne, Architecture rurale en Bretagne, 50 ans de l'Inventaire du patrimoine, Ed. Lieux Dits, 2014

WAGON Bernard, ROUSSET Valérie, BONNEFOY Lucile, RETIERE Jonathan, AVAP Auray, 2018

WAGON Bernard, ROUSSET Valérie, AVAP Carnac, 2020

Sites internet:

www.architecturebretagne.fr

www.bretagne.bzh

www.bcd.bzh

www.culture.isere.fr/page/les-croix-monumentales





REMERCIEMENTS POUR LEURS PRÉCIEUX CONSEILS

Élisabeth LOIR-MONGAZON
et son équipe du Service de l'Inventaire
de la Région Bretagne

Laure d'HAUTEVILLE, Architecte des Bâtiments
de France, UDAP Morbihan, DRAC Bretagne

Daniel LE COUEDIC, architecte DPLG
et docteur d'État en Histoire contemporaine

Diego MENS, Conservateur d'objets d'art,
Conseil départemental du Morbihan

Catherine TOSKER,
ancienne chargée d'étude du Service de l'inventaire
de la Région Bretagne

REMERCIEMENTS PARTICULIERS

à l'ensemble des Contributeurs bénévoles de l'Inventaire
participatif pour leur implication et leur engouement à faire
connaître notre patrimoine



Document réalisé par le service Culture et Patrimoine
d'Auray Quiberon Terre Atlantique

culture@auray-quiberon.fr



AURAY
QUIBERON
TERRE
ATLANTIQUE

VERS LE LABEL
pays d'art
et d'histoire

INVENTAIRE PARTICIPATIF
DU PATRIMOINE CULTUREL
**NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS !**

JE VEUX ÊTRE CONTRIBUTEUR

Renseignements et contacts
auprès du service Culture et Patrimoine
d'Auray Quiberon Terre Atlantique
culture@auray-quiberon.fr
02 22 76 03 92

